ASME

Association de Sauvegarde des Moulins à Eau de Loir-et-Cher et départements limitrophes

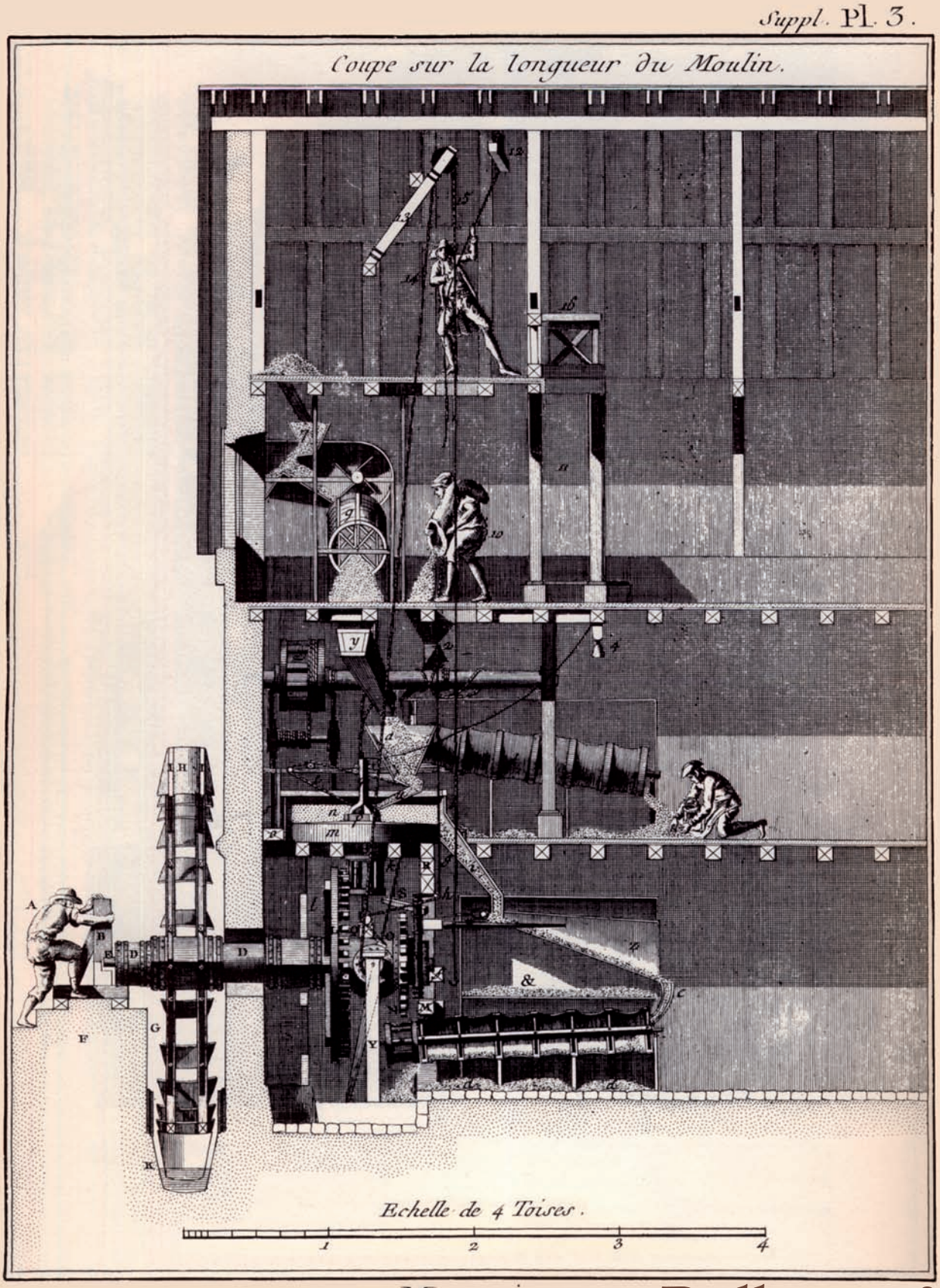

Meunier.

Année 2007 Bulletin n° 7

A.S.M.E.

Association de Sauvegarde
des Moulins à Eau de Loir-et-Cher
et départements limitrophes.

Siège social :
29 rue Pierre Pouteau 41500 Suèvres
http://asme.infographist.com
Association Loi 1901, créée en 1990.

Président
André LACOUR

Vice-président
Michel WILLEMS

Trésorier
Pierre LAURAND

Secrétaire
Françoise LACOUR

Bulletin numéro 7
Année 2007

Conception
Dominique GILLE-AYBES
Mise en page
Marc AYBES
avec la participation de
Mesdames
Liliane BONVALLET
Nicole FIOT
Claudine JACQMIN
Messieurs
Pierre BAROME
Denis JACQMIN
André LACOUR
Pierre LAURAND
Jean-Pierre RABIER

La reproduction des articles
est interdite sans autorisation
de l'A.S.M.E.
Les articles publiés dans la revue
engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs.

Soutien à la publication :
1 parution, 1/8 de page = 38 €

Sommaire du bulletin n°7

- Couverture :
  Le meunier
- Editorial Page 2
- Le meunier, un statut particulier Page 3
- Le travail du meunier Page 7
- Deux meuniers dans la grande Guerre Page 13
- La petite meunière Page 14
- Les 17 moulins de Suèvres Page 16
- Le train de vie des meuniers Solognots Page 17
- Le meunier, un personnage du folklore Page 19
- Les dynasties de meuniers Page 22
- La vie de l'Association Page 23
- Les recettes du meunier et de la meunière Page 26
- Les petites annonces Page 27
- Les meuniers Page 28
  Photos M. Aybes, D. Gille, C. Jacqmin, N. Fiot

Chers amis,

Avec le concours de tous, inlassablement nous continuons à défendre les moulins à eau.
Nous sommes soutenus dans notre action culturelle par les élus et la Fondation du Patrimoine. Nous avons mené à bien le dossier du deuxième programme de rénovation du Moulin de Rochechouard dont les travaux peuvent maintenant commencer, et nous avons aidé à la restauration du déversoir du Moulin de la Pointe à Montoire, situé sur le Loir.
Dans le domaine juridique il n'en est pas de même. Les démarches que nous avons initiées, en collaboration avec la Fédération Française des Amis des Moulins et l'Association des Riverains de France, n'ont pas été entendues aussi bien par les élus locaux que par les députés au niveau national. Les textes du chapitre 9 de la «Loi sur l'eau» ne nous sont pas favorables. Aussi nous devons continuer à nous mobiliser pour nous faire entendre dans les commissions locales de l'eau.
Je suis sûr de notre capacité à réussir en constatant que notre dernière Assemblée générale s'est déroulée avec une affluence record, que les propriétaires de moulins ont fait un effort sans précédent pour ouvrir au public pour la Journée des Moulins, que la promenade de Septembre, bien que très arrosée par la pluie, a rassemblé une trentaine de personnes venues découvrir la centrale hydroélectrique du Boutet et admirer la restauration de la roue du moulin de M. Alain Lechat: «notre union fera notre force».
Bonne lecture à tous.
A. LACOUR

Le meunier, un statut social particulier

Le grand farinier

«-J'ai là-haut dans l'abat-foin, dit-il, un homme qui vous dira ça, car son métier est de courir le pays de jour et de nuit. C'est le Grand-Louis, autrement dit le grand farinier.

-Va pour le grand farinier, dit Lapierre d'un air majestueux; il paraît que sa chambre à coucher est au bout de l'échelle?»

Le grand farinier descendit de son grenier en tiraillant et en faisant craquer ses grands bras et ses grandes jambes. En voyant cette structure athlétique et cette figure décidée, Lapierre quitta son ton de grand seigneur facétieux et l'interrogea avec politesse. Le farinier était, en effet, des mieux renseignés; (…)

L'échantillon du terroir qui se présentait en cet instant devant Marcelle avait cinq pieds huit pouces de haut, taille remarquable dans un pays où les hommes sont généralement plus petits que grands. Il était robuste à proportion, bien fait, dégagé, et d'une figure remarquable. Les filles de son endroit l'appelaient le beau farinier, et cette épithète était aussi bien méritée que l'autre. Quand il essuyait du revers de sa manche la farine qui couvrait habituellement ses joues, il découvrait un teint brun et animé du plus beau ton. Ses traits étaient réguliers, largement taillés comme ses membres, ses yeux noirs et bien fendus, ses dents éblouissantes, et ses longs cheveux châtains ondulés et crépus comme ceux d'un homme très fort, encadraient carrément un front large, et bien rempli, qui annonçait plus de finesse et de bon sens que d'idéal poétique. Il était vêtu d'une blouse gros-bleu et d'un pantalon de toile grise. Il portait peu de bas, de gros souliers ferrés, et un lourd bâton de cormier terminé par un nœud de la branche, qui en faisait une espèce de massue.

Il entra avec une assurance qu'on eût pu prendre pour de l'effronterie, si la douceur de ses yeux… et le sourire de sa grande bouche vermeille n'eussent témoigné que la franchise, la bonté, et une sorte d'insouciance philosophique, faisaient le fond de son caractère.

«-Salut, Madame», dit-il en soulevant son chapeau de feutre gris à grands bords, mais sans le détacher précisément de sa tête; (…)

2. Le Meunier d'Angibault (G. Sand)
Le Grand Louis, meunier d'Angibault, et sa vieille jument Sophie

Voici le meunier d'Angibault (1845) tel que nous le décrit George Sand (1804-1876), un de nos auteurs qui a si bien su raconter la vie dans nos campagnes, au milieu du XIXème siècle. Le Berry n'est pas loin de la Sologne, et donc de notre Loir-et-Cher…

Le meunier est un personnage à part. Il ne s'abaisse pas devant les nobles et sait forcer le respect. Le Petit Littré dans son édition de 1959, donne la définition suivante du mot meunier: «celui qui conduit, qui gouverne un moulin». Comment ne pas être fasciné, tout comme notre auteur, par cet homme exceptionnel qu'est le meunier?

Notre Bulletin de cette année 2007, est consacré au personnage le plus important du moulin, celui qui en est maître. Comme dit l'adage populaire, il est «le Roi en son moulin». Meunier est un métier difficile, qui s'exerce jour et nuit, il nécessite des connaissances variées. Le meunier doit être à la fois un as de la mécanique, et celui qui domine les éléments, ou tout au moins qui sait les utiliser. De là sans doute, sa réputation de diable, ou de compagnon du démon, qu'il saura souvent «rouler» avec l'aide de la Vierge Marie, si l'on en croit les nombreuses histoires du folklore, souvent intitulées «le Moulin du Diable». Il sait également lire et écrire, et bien sûr compter. En outre, c'est lui qui permet à la population de se nourrir, car il transforme le blé en farine avec laquelle on fait l'aliment de base, le pain. Ces compétences diverses, cette renommée d'homme expérimenté et instruit, font du meunier un personnage important de la société villageoise, dès l'apparition des moulins à vent, puis à eau. Puisqu'on ne prête qu'aux riches, la tradition veut que le meunier soit un peu voleur, comme le laisse supposer cette devinette trouvée dans un almanach : «Qui prend au col un larron, chaque matin? La chemise du meunier!» Chacun comprendra que ce n'est que médisance… Si les femmes aiment bien se retrouver pour échanger nouvelles et commérages au lavoir, souvent proche du moulin, c'est dans ce dernier que les hommes se réunissent en attendant la mouture, et s'il fait mauvais, ils apportent leur chopine au moulin où il fait bon et où l'on est, riche ou pauvre, toujours bien accueilli, il en va de la bonne réputation du meunier et de la meunière. D'ailleurs, même si les meuniers ont presque tous disparu, ne dit-on pas encore : «On entre ici comme dans un moulin!»

Meunier, un statut social particulier

Dans les villes, il existe des communautés de métier avec statut, jurande (office annuel qui se donnait par élection dans les corps de métiers, et qui consistait à prendre soin des affaires du corps des jurés), maîtrise, ou confrérie. Dans les campagnes, aucun corps n'existe «de jure», mais le sentiment d'appartenir à un groupe bien différent des autres par ses occupations, ses ressources, ses caractéristiques et un certain sens des similitudes et des différences, est profondément enraciné dans la communauté rurale. Tel vigneron aurait protesté, si on l'avait appelé «laboureur». Le meunier n'est pas un paysan.

Les laboureurs, les meuniers, ont le sentiment aigu de faire partie de familles sociales distinctes, désireuses de défendre leurs intérêts et leurs titres, si humbles soient-ils.

Ce sentiment d'appartenance à une sorte

Le meunier

de clan est confirmé par l'étude des mariages. En effet, sur quatre-vingt-dix couples de meuniers qui se sont mariés au XVIIIème siècle à Suèvres, soixante dix-huit se marient entre meuniers, et seulement douze sont des alliances de fils de meuniers et de filles de laboureurs ou de tonneliers. On ne trouve aucun mariage entre meunier et vigneron… Au XIXème siècle, sur cinquante-neuf mariages de meuniers, environ trente sont des alliances de meuniers et de filles de meuniers. D'ailleurs, à l'époque n'a-t-on pas coutume de dire que «la meilleure garantie pour faire un bon meunier, c'est de naître le cul sur les meules»!

Les mariages ne sont pas des mariages d'amour, mais plutôt des alliances de familles pour des intérêts économiques communs. Une union doit être «bien assortie», les parents réglant au mieux les intérêts des deux familles. Si le choix, surtout en milieu rural, peut relever des garçons, ceux-ci doivent toujours obéissance aux parents, se pliant ainsi «aux impératifs économiques qui conditionnent toute union».

Pour avoir une idée plus précise de la situation sociale des meuniers, il faut se référer aux baux des moulins. Un moulin rentable est accaparé par une ou des familles de meuniers, sortes de dynasties solidement ancrées dans le village ou dans la paroisse et, qui y jouent un rôle important. Les meuniers sont actifs, ils ont le sens des responsabilités, et sont certainement appréciés de l'ensemble de leurs concitoyens puisque toutes les charges qui leur sont confiées sont déléguées à des élus. Tous les moulins auxquels il est fait référence dans ces pages, sauf mention contraire, sont des moulins dépendants de Suèvres, commune de Loir-et-Cher, proche de Blois (voir la liste des 17 moulins de Suèvres à la page 16).

Au XVIIIème siècle, Pierre Hiault, du Moulin de Diziers, est administrateur des

biens de la Charité. Pierre Quesniou, dont la famille reste au Moulin de Bonneau, est marguillier, -élu qui administre les biens d'une église et son entretien-, de Saint Martin. En 1746, Pierre Ménard, d'abord meunier au Moulin Pont à Suèvres, puis au Moulin de Crotteau, épouse Anne Belton. Il est alors administrateur de l'Hôtel-Dieu (hôpital) de Suèvres. En 1764, au décès de son épouse, il est marguillier de l'église et syndic de la paroisse de Saint Christophe, élu représentant les paroissiens, ce qui s'apparente à la charge actuelle de maire.

Les registres paroissiaux tenus par les curés de l'Ancien Régime nous donnent une autre preuve de la respectabilité des meuniers, on y relève que jusqu'au milieu du XVIIIème siècle, de nombreuses familles meunières sont inhumées dans l'église de Suèvres aux côtés des notables. Ainsi, Martin Roy, meunier au moulin de Diziers, qui a fait son testament le 4 novembre 1711, est inhumé dans l'église Saint Martin, le 9 juin 1715. L'épouse de Pierre Quesniou, meunier du Moulin de Ruabourg et administrateur de l'Hôtel-Dieu, Anne Viau est inhumée à l'âge de 32 ans dans l'église Saint Lubin. Mathurin Fleury, meunier et syndic de Saint Lubin, est inhumé à l'âge de 50 ans, dans l'église de Saint Christophe, le 22 juillet 1710. De la fin du XVIIème siècle jusqu'en 1774, date de l'interdiction royale des sépultures dans les églises, dans les trois paroisses de Suèvres, Saint Lubin, Saint Martin et Saint Christophe, il y a eu seize inhumations concernant des meuniers et leur famille sur 146 faites dans les églises.

Les meuniers viennent juste après les marchands et les bourgeois, 29 et 27.

Le taux d'alphabétisme est un autre élément qui nous permet de discerner le niveau culturel des meuniers par rapport à celui de la population totale. Ce taux, bien que parfois sujet à des erreurs, nous est donné par le nombre de signatures des mariés au bas de leur acte de mariage.

Pour l'ensemble de la population de Suèvres, au XVIIIème siècle, le taux d'alphabétisme est de 25,8 % et au XIXème siècle de 62,5 %. La progression est très régulière, et elle atteint les 95 % à la fin du XIXème siècle.

En ce qui concerne les meuniers, le taux d'alphabétisme est nettement supérieur à la moyenne, au XVIIIème siècle: 45,8 % et au XIXème siècle, 76 %. Dans ce domaine, les meuniers se distinguent de l'ensemble de la population, ce qui nous renseigne sur les responsabilités prises au sein des paroisses, puis des communes. Les meuniers savent lire, écrire, et compter, bien sûr.

Le statut social se mesure également par le niveau de fortune. Qui n'a jamais demandé à un propriétaire de moulin s'il avait «trouvé le trésor du meunier»? Là encore, les mêmes noms reviennent: Jean Neau meunier puis tonnelier, fils de Jean Neau meunier au Moulin Rochard qui possède sept maisons à son décès en 1792. L'inventaire, en 1783, après décès de Pierre Mesnard estime sa fortune à 9645 livres. Les Belton, outre leurs biens, possèdent la métairie de Grandcour à Averdon. Mais tous ne sont pas aussi riches, loin de là. Au Moulin Rechevet, en 1732, Joseph Clément possède une seule maison qu'il loue. Claude Oubier du Moulin de Ruabourg possède une grande maison à Fleury qu'il loue également.

Par contre, les familles qui possèdent des moulins à tan sont aisées, ce sont des familles Blésoises propriétaires de tanneries à Blois et qui prennent à bail des moulins pour leurs affaires. En 1793, les

Un statut social particulier

Trincquard outre leur tannerie blésoise possèdent une maison et le Moulin de la Motte à Fleury.

Au XVIIIème siècle, à un ou deux exceptions près, le meunier de Laloin par exemple, dans l'ensemble un meunier est un homme aisé, qui ne vit pas dans l'opulence, mais dont le niveau de vie est supérieur à l'ensemble des vignerons de Suèvres. En 1778, sur la liste des imposés du «vingtième» (ancien impôt établi sur les biens-fonds et qui était la vingtième partie de leur revenu) quinze meuniers sont recensés comme payant cet impôt.

Au XIXème siècle, d'après la liste d'imposition, parmi les vingt premiers imposés nous reconnaissons huit noms de familles de meuniers en exercice: Dattin, Granger, Brault, ou des descendants de ces meuniers au XVIIIème siècle comme les Oubier, les Neau. Ceci nous confirme la prospérité de leur fortune.

Au XVIIIème siècle, si la position sociale du meunier est intéressante, elle est cependant bridée par la puissance des seigneurs locaux, soit laïcs, soit ecclésiastiques, qui bloquent leur désir d'ascension sociale. Avec la Révolution de 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et, la célèbre devise Liberté-Egalité-Fraternité vont permettre aux meuniers, et en particulier aux plus aisés d'entre eux, de jouer un rôle de tout premier plan dans la société du Nouveau Régime.

En 1790, au moment de la formation des communes, André Hiaut, meunier de Diziers, devient maire de Suèvres. J. Brault, ancien syndic de Saint Christophe, a également des responsabilités dans la nouvelle municipalité. Pendant tout le XIXème siècle, les mêmes noms se succèdent dans le conseil municipal : Gouyet, Bury, Boucheron, Nouvellon.

A XIXème siècle, avec l'industrialisation et la naissance de la classe ouvrière, des idées nouvelles circulent. Si certains ne remettent pas en cause les régimes politiques successifs, d'autres les contestent et réclament des réformes profondes du système économique et politique : ce sont les «socialistes». En 1848, des hommes font alors partie de sociétés secrètes comme «La Marianne» aux idées républicaines.

D'après un rapport du préfet blésois de l'époque, Jean Noé, meunier du Moulin de La Motte, est accusé d'être le chef du parti «démagogique» de la commune de Suèvres, correspondant d'anarchistes de Blois et «propagandiste très ardent». Une lettre d'un dénommé Gouté, partisan fanatique d'Auguste Blanqui (1805-1881) et qui fait l'objet d'une surveillance constante de la police blésoise à cause de ses activités politiques et de ses voyages fréquents à Londres, a été trouvée sur lui. Toujours d'après les rapports de la préfecture, Jean Noé, et d'autres hommes, Kerpezdron, Amédée Bruère tanneur de Mer, Cyprien propriétaire de Mer et Rubline Bourrelier également à Mer, Cavier menuisier à Aulnay, Rinjard tuilier à Aulnay, Fouquier-fils ferblantier à Mer, Bury cultivateur à La Chapelle Saint Martin (qui prendra en location le Moulin Rochard en 1865) se réunissent soit chez Cavier soit chez Kerpezdron. Ils ont formé un comité de résistance. Dans un autre document, on apprend qu'ils se réunissent aussi à Cour-sur-Loire tous les quinze jours, avec plusieurs autres dont Laforie qui est un des chefs blésois du mouvement. Qu'ont-ils l'intention de faire: un attentat? des manifestations? En tout cas, ils débattent des idées républicaines.

Le 6 décembre 1851, quelques jours après le coup d'état de Napoléon III, Jean Noé âgé de 45 ans est arrêté et emprisonné avec d'autres républicains. Après avoir passé quelques mois dans la prison blésoise, il en sort le 23 avril 1852 pour être déporté au Fort d'Ivry en Algérie. Mais ce meunier n'est pas le seul à être gagné par les idées socialistes des « partageux » : Courtin, autre meunier sodobrien (de Suèvres) du Moulin de Gastines est lui aussi inquiété. Quant à Bury, bien que ne renonçant pas à ses idées, il les met en sourdine et rentre dans le rang. Cependant, les germes d'un parti républicain anti-clérical sont semés à Suèvres. Ils se retrouvent plus tard, à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle dans la lutte entre «les rouges et les blancs». La construction de la mairie devant l'église en est le témoignage!

Les positions politiques et religieuses se radicalisent. Monsieur Gouyet, maire de Suèvres au début du XXème siècle, anticlérical et ardent républicain, aidé de Courtin et Treignier, fait construire la mairie devant l'église au grand dam des familles catholiques comme les Brault-Rabier. Effectivement, la mairie cache la belle église de Suèvres…

«Nous étions ennemis, -se souvient Mademoiselle Rabier- mais maintenant tout cela est fini.» Elle confirme que l'amitié est empreinte d'une certaine admiration réciproque entre le descendant de F. Bury, Faustin Rabier, et elle-même.

L'origine géographique des meuniers

Lorsqu'on étudie les familles des meuniers au XVIIIème siècle et au XIXème siècle, on est étonné de leur incessant va et vient entre les moulins à une époque où les moyens de transports sont plus que rudimentaires. Par exemple, le meunier Pierre Belton va changer souvent d'endroit. De ces voyages naît tout un réseau

Le meunier

de relations dont le meunier est le centre.
Au XVIIIème siècle, sur l'ensemble des mariés meuniers sodobriens, 29% sont originaires d'une paroisse extérieure, pour 9% d'une paroisse proche, soit pour 20% d'entre eux éloignée de plus de dix kilomètres.
Si on fait la comparaison avec l'ensemble des mariés de Suèvres, parmi ceux-ci il n'y a que 15,5% qui sont originaires d'une commune extérieure. Voilà qui confirme la caractéristique «mouvante» de la population meunière.
Ces déplacements incessants sont particulièrement visibles pour la main-d'œuvre: porte-poche ou pochetonnier. Nous ne connaissons pas bien ces garçons meuniers, seul l'état civil nous donne des renseignements à leur sujet. Par exemple, au Moulin de Crotteau, chez Pierre Mesnard, le 6 octobre 1782, Etienne Mourleau décède. Il venait de Besançon, dans le Doubs. Un peu plus d'un an auparavant, le 15 mars 1781, toujours au Moulin de Pierre Mesnard, était décédé, Louis Clément, originaire d'Avaray.

Sur vingt-deux inhumations de garçons meuniers, ou valets meuniers, relevées au XVIIIème siècle, les curés ont noté sur leurs registres, l'origine de 18 d'entre eux: 17 venaient d'un autre diocèse que de celui de Blois. Tous, sauf deux, étaient célibataires et leur moyenne d'âge au moment du décès était de 34 ans. Aucun membre de leur famille n'est signalé comme étant présent lors de leur inhumation, il n'y avait que leur patron…
Au XIXème siècle, certains viennent de Paris comme Courtin, de Saint Cloud comme Dabout, ou encore de Vineuil comme Granger.
Toutes les questions peuvent être posées sur les raisons des déplacements de cette main-d'œuvre si souvent étrangère à Suèvres. Venaient-ils tenter leur chance, parce que le travail était rare auprès de leur famille? Ou avaient-ils l'esprit d'aventure? Ou bien recherchaient-ils simplement une jeune fille de même condition sociale qu'eux? Leur fallait-il s'expatrier en quête de leur meunière faute de la trouver près de chez eux?
Quelques-uns ont la «chance» de voir leur maître décéder et d'être choisi comme nouveau mari de la meunière veuve, sûre d'avoir retrouvé un homme compétent et capable de prendre la suite du meunier et le moulin en mains.

La place du meunier dans le village

Au XVIIIème siècle, Suèvres possède 17 moulins, et 18 au XIXème siècle, la population meunière représente de 5% à 10 % de la population totale.
Le meunier a une place à part dans le village, car il ne produit pas de biens agricoles, il les transforme.
Au Moyen-Age, dans la hiérarchie sociale des métiers, certains sont permis, d'autres tels que les usuriers ou les métiers de la prostitution sont condamnés, et d'autres encore sont considérés comme des occupations serviles, soir parce qu'ils touchent au tabou, tel le sang pour les bouchers, l'impureté pour le foulon, le teinturier… Selon J. Le Goff, sur la liste des oeuvres serviles, les métiers qui reviennent le plus souvent et qui sont d'ailleurs interdits aux clercs, au même titre que les soldats ou les jongleurs, on rencontre les notaires, les aubergistes et… les meuniers!

Ainsi, dans la coutume de Blois, le métier de meunier fait partie des tâches dites viles. Une des tâches qui incombent au meunier est de faire le bourreau lors des exécutions. D'ailleurs, dans nombre d'histoires traditionnelles, il est souvent accusé de pactiser avec le diable…
François Rabelais, un presque voisin, fait dire dans son Livre Troisième à Pantagruel: «Les boulangers qui sont ordinairement larrons et les meuniers qui ne valent guère mieux».
Sous l'Ancien Régime, cette coutume s'est perdue, mais le meunier a toujours gardé cette réputation d'être un larron. Ainsi, Madame Fouché, fille de meunier de Saint Lubin raconte que, lorsque le Bon Dieu est monté au Ciel à l'Ascension, Il aurait dit au meunier : «Toi, tu restes, tu voles sur la terre!»
Cependant, une tradition de la meunerie fait voir le meunier sous un meilleur jour, celui d'un homme charitable. Il permettait à toute personne pauvre de remplir ses mains, et quelques fois ses avant-bras, de farine. Elle puisait dans le réceptacle de farine qui permettait au meunier d'en vérifier la qualité. Ces ponctions assuraient le repas d'une famille entière.

La journée du meunier

Le moulin tourne du lever au coucher du soleil. Le travail de nuit n'est qu'une tolérance, et non une pratique courante. Cependant, il existe.
Dans un acte notarié du 19 juin 1721, le meunier du Moulin de Gastines sur le ruisseau de la Nuzée «baille à Pierre Courtable la tierce partie de son moulin pour y moudre le blé et autres grains.» Pierre Courtable peut moudre 8 heures par jour, de midi à 4 h de l'après-midi, puis de minuit à 4 heures du matin, et cela pendant 5 ans, moyennant 100 livres de fermage et 3 boisseaux de blé.
Il en est de même, le 9 juillet 1706, Martin Roy, meunier au Grand Moulin de Diziers «donna à ferme à Claudine Davou veuve d'Etienne Quesnioux et de J. Quantin, tous deux meuniers au Moulin de Choiseau, trois heures de la moulte du Grand Moulin à commencer de 6 heures du matin finissant à 9h de la journée moyennant 50 livres de fermage.»
Un autre bail est passé par L. Pasquié, veuve de Jean Fleury, meunière au Moulin Pont, le 8 août 1684 à Fr. Gandon, meunier au Moulin Neuf donnant le droit de mouture de 16h à 21h moyennant 3 setiers

Le travail du meunier

de blé, soit 90 livres de fermage.
D'après ces actes, nous constatons que les meuniers de moulins à fort rendement cherchent à rentabiliser leur outil de travail en le cédant à d'autres moins favorisés moyennant une certaine somme d'argent. Tous y trouvent leur compte, les uns pour produire un maximum, les autres pour compléter la production insuffisante de leur propre moulin.
Le dimanche, jour du Seigneur, et les jours fériés des fêtes religieuses, les meuniers ne travaillent pas. Mais il y a parfois des exceptions. En 1726, Pierre Belton est traduit en justice et doit payer 4 livres pour avoir vendu du blé pendant la messe. Et la sentence ajoute: «lui faisant défense, à lui et à tous les meuniers de livrer la farine avant et pendant la messe». Le repos dominical n'est donc pas toujours respecté, mais l'Eglise veille!
Dans l'enquête de 1848, le meunier est un des rares métiers qui travaillent 24 heures sur 24, ne prenant que quelques heures de repos. Faut-il voir là la justification de la chanson de notre enfance «Meunier, tu dors, ton moulin va trop vite!»

Dans un témoignage, Mademoiselle Fouché, fille d'un meunier de la Vallée de la Cisse, à Saint Lubin, se souvient qu'elle se couchait vers minuit ou une heure du matin, et que son père, quant à lui, il se levait vers 3 heures pour commencer à faire sa collecte.

Le travail du meunier

La tâche du meunier est complexe, pour obtenir une bonne mouture, il doit surveiller et entretenir constamment les mécanismes du moulin. Il est aidé par sa femme, par son fils, et le plus souvent par un garçon meunier ou porte-poche ou pochetonnier ou encore farinier.

Il y a d'abord la collecte

Dans un premier temps, il est nécessaire de rechercher le blé auprès des paysans, cultivateurs des alentours. Suèvres, comme la plupart des villages du bord de Loire à cette époque, est dominée par la viticulture. Le meunier part donc, et souvent assez loin de son moulin, pour aller chercher le blé à moudre.

La collecte est une grosse part du travail du meunier, ou s'il est très occupé au moulin, du pochetonnier qui, avec âne et carriole, puis avec cheval et voiture, celle-ci s'appelle d'ailleurs la «voiture farinière», assure le transport des grains et de la farine. Lorsque le meunier part en tournée, il laisse sa femme seule au moulin, ce qui provoqua plus d'une plaisanterie de la part des paysans, et même certaines chansons plus ou moins gentilles, voire osées, mais cela fait l'objet d'un autre chapitre.
Cette collecte qui s'exerce sur un territoire à l'intérieur duquel le meunier est autorisé à recueillir le grain pour le moudre s'appelle le «droit de chasse». Au Moyen Age, l'étendue du droit de chasse correspond à l'étendue du fief seigneurial. Ainsi, les meuniers dépendant de l'autorité du Chapitre chassent sur les terres dépendant de celui-ci: les Belton, meuniers de père en fils, vont collecter jusqu'à Huisseau. Certains d'entre eux vont d'ailleurs s'établir quelque temps à Huisseau, puis reviennent à Suèvres.
En ce qui concerne la seigneurie de Diziers, qui s'étendait sur les terres de Courbouzon, les meuniers de Diziers sont souvent originaires de Courbouzon, d'Avaray ou même de Montlivault, lieux de leur collecte et des terres de Diziers.
Au XVIIIème siècle, la coutume évolue et devient plus souple, le droit de chasse se monnaye entre meuniers.
Là encore, les actes notariés apportent des renseignements. En janvier 1738, au Moulin Rechevet, Etienne Meunier (nom prédestiné!) doit 200 livres à L. Paté, meunier à Huisseau, pour le droit de chasse. Le 11 novembre 1783, Marguerite Godeau, veuve de Pierre Mesnard, loue à F. Marchais, nouveau meunier du Grand Moulin, le droit de chasse sur Ménars pour 50 livres.
Au début du XXème siècle, le blé est toujours collecté et la farine livrée aux clients. Mademoiselle Rabier, du Moulin Pont, se souvient encore des allées et venues des jeunes garçons qui aidaient sa mère pendant la première guerre mondiale, et qui allaient à Dhuizon. Ils partaient très tôt et revenaient le soir fort tard. Aux Grands Moulins, chez M. Laurand qui employait alors une vingtaine de personnes, deux charretiers étaient affectés à la livraison de la farine. Certaines personnes se rappellent encore des domestiques avec leurs charrettes venant des «grosses fermes de la Beauce» qui apportaient les grains pour les moudre aux moulins. Les charrettes pouvaient contenir 15 à 20 sacs de grains ou de farine.

Le compagnon du meunier, l'âne, le mulet ou le cheval

Lequel d'entre nous n'a pas, un jour, entendu réciter, ou même appris, la Fable de la Fontaine: «Le meunier, son fils et l'âne»? Notre malicieux fabuliste a fait parler ces bêtes dans plus d'une de ses Fables. Effectivement, sans un animal de trait, d'abord un âne, puis une mule ou un mulet, et enfin, la richesse venant un cheval ou plusieurs, pour l'aider dans son travail, le meunier ne pourrait pas fournir de grain à moudre à son moulin.
Au XVIIIème siècle, dans les inventaires après le décès que nous avons dépouillés, il résulte que les meu-

Le meunier

niers ne disposent pas tous d'un cheval, beaucoup ont des mulets ou des ânes, très résistants aux charges des collectes. Ainsi, dans la Fable de La Fontaine, «Les deux mulets» Livre Premier, Fable IV:
«Deux mulets cheminaient,/
l'un d'avoine chargé,
L'autre portant l'argent de la gabelle. (…)
Ami, lui dit son camarade,
Il n'est pas toujours bon/
d'avoir un haut emploi :
Si tu n'avais servi/
qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serais pas si malade.»

Dans l'écurie de Martin Roy, meunier au Moulin Neuf en 1689, on dénombre: un petit mulet à poil noir d'une valeur de 30 livres avec harnais et limon, un mulet noir d'une valeur de 12 livres, une bête asine avec panneau et bride de 11 livres et 50 sols, d'un cheval à poil rouge avec harnais et limon de 35 livres et 10 sols, et un autre mulet noir de 10 ans avec harnais de labour et de charroi pour 30 livres. Par contre, chez le poudrier (autre nom du meunier) du Moulin de La Motte, Nicolas Lecomte, on ne compte qu'une bête asine âgée de 7 à 8 ans, d'une valeur de 8 livres. Les meuniers ne sont pas tous équipés d'autant de bêtes! La Fontaine, le montre bien dans sa Fable VII, Livre Sixième, «Le Mulet se vantant de sa généalogie»
(…) Il eût cru s'abaisser/
servant un médecin.
Etant devenu vieux,/
on le mit au moulin:
Son père l'âne alors/
lui revint en
mémoire. (…)
Le blé est transporté dans des sacs de chanvre. On remplit les poches, qui pesaient jusqu'à 100 kg, mais plus communément 80 kilos environ, en y laissant un vide, ce qui permettait de les placer à califourchon sur le dos de l'âne ou du mulet.

Un tel poids: 100 kg! a duré bien longtemps, car M. Charles Petit, meunier au Moulin Neuf à Cellettes se rappelle que quand il a débuté adolescent dans le moulin de son père, il a dû transporter ces fameux sacs, et son dos s'en souvient encore, disques et vertèbres n'ont pas résisté à un pareil traitement… écrasés comme le blé!

Le travail de la mouture

Avant d'effectuer la mouture, le valet meunier doit procéder au criblage du grain, afin d'éliminer les graines malvenues ou cassées. Ces déchets, environ 1% des grains amenés au moulin, sont utilisés pour la nourriture des animaux domestiques de la famille du meunier, souvent fermier en même temps. En plus d'un âne ou d'un cheval, il élève des chèvres, des poules, des canards, des lapins, et bien sûr, un cochon.
Pour procéder à la mouture, il faut: manœuvrer la roue pour en déterminer la hauteur, monter les sacs de grains à moudre, les trier dans le tarare, verser le grain dans la trémie et veiller à ce qu'il soit bien distribuer dans l'oeillard de la meule, surveiller le débit d'écrasement sur les meules, et la vitesse de l'eau arrivant sur la roue. En effet, les risques d'échauffement sont grands et peuvent entraîner des incendies. Rappelez-vous:
«Meunier tu dors,
ton moulin va trop vite!
Meunier tu dors,
ton moulin va trop fort!»
Pour une mouture haute, le meunier laisse un espace entre la meule fixe et la meule tournante, la production se fait alors avec de grands gruaux (grain mondé et moulu grossièrement, de manière à présenter un grain de farine non réduit en poussière, mais sans trace de son).
Pour une mouture basse, l'espace entre les deux meules est réduit, la farine est alors plus fine.
Le résultat obtenu ne s'apprécie qu'au blutage qui sépare les différentes parties de la boulange. Jusqu'au XVIIIème siècle, le blutage se fait au moulin ou chez le paysan. Le grain une fois moulu, la «boulange» est recueillie dans une auge, surveillée de près par le client sourcilleux, qui tient à retrouver le même poids de blé qu'au départ.

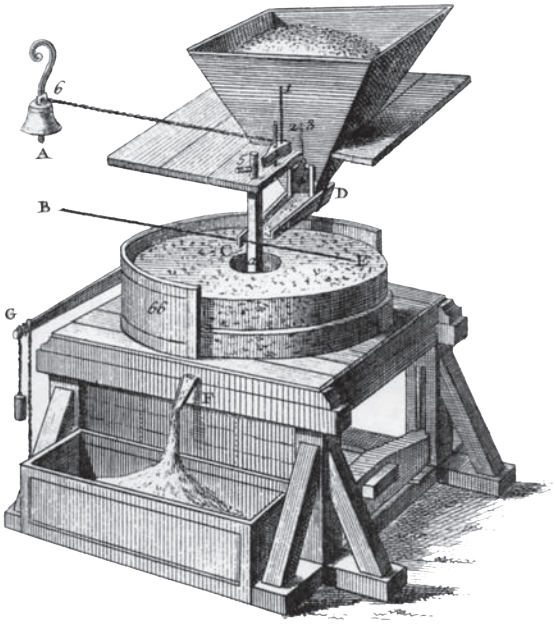

Ce travail suppose de bonnes connaissances en mécanique, une appréciation empirique du travail de la mouture et de la force de l'eau. Dans les différents actes étudiés, on ne relève pas de contrat d'apprentissage de meunier. Le métier de meunier se transmet de père en fils, cela explique ces générations de meuniers qui se succèdent sur plusieurs siècles… rendant un peu plus faciles les recherches généalogiques dans certaines familles!

Mais, que gagne donc un meunier?

Jusqu'au XVIIIème siècle, le meunier, la plupart du temps, est payé en nature, rarement en argent. En «bonne» année, le prix du blé, le boisseau de froment vaut environ une livre ou une livre et demie, mais il est multiplié par 3 ou 4 en cas de «mauvaise» année, d'après la mercuriale des prix de Montoire-sur-le-Loir (in Histoire de Blois). Cela explique qu'il est très difficile de calculer le salaire réel du meunier, les prix étant très fluctuants sous l'Ancien Régime. En outre, la conversion est pratiquement impossible

Le travail du meunier

entre la Livre de l'Ancien Régime, le Franc et maintenant l'Euro.
Dans la grande enquête de l'An XI de la République, les rapports précisent que les meuniers se payent au douzième comme droit de mouture, respectant ainsi la Coutume de Blois. Cependant, il est plus commun de percevoir 1/8e auquel il faut rajouter «l'envolage», différence entre le poids du grain et celui de la farine. Le meunier se réserve 3 litres la poche par hectolitre, selon Daniel Morel (in Bulletin de la Vallée de la Cisse).
Mais, en cas de mauvaises années, les meuniers n'hésitent pas à augmenter leur prestation, et font alors l'objet d'une surveillance assidue de la part des autorités locales.
La redevance est toujours perçue avant le travail. Le meunier prélève sa part de grains et il écrase le reste, qu'il restitue ensuite sous forme de farine au client. Onze sacs de grains donnent douze sacs de farine, le douzième étant pour le meunier. Ce dernier préfère se faire payer en grains, parce qu'il peut tricher en rendant la farine. En versant la farine dans le sac, le meunier s'arrange pour bien l'aérer, et ainsi, le sac paraît plein, mais en réalité, le poids n'y est pas. De même, en faisant la mesure, le meunier peut faire croire au client que la farine est bien arasée, alors qu'en réalité, elle fait un petit creux au milieu… ou encore il «mouille» un peu trop la farine.

Ces manœuvres expliquent la méfiance du client, et la réputation de malhonnêteté du meunier. Au Moyen Age, il était même accusé de pactiser avec le diable. Dans la hiérarchie des métiers, celui de meunier fait partie des «œuvres serviles interdites le dimanche» publiées dans l'Admonitio Generalis sous Charlemagne en 789.
A la Révolution, le salaire annuel d'un farinier est de 300 livres, celui d'un porte poche de 180 livres, à titre de comparaison un laboureur gagne 250 livres. Sa dépense journalière étant estimée à une livre environ, mais il est nourri sur le lieu de son travail.

D'après la grande enquête de 1848 sur le travail agricole et industriel en France, le salaire journalier d'un employé de la meunerie est de 1,50 F. Il est précisé que les «ouvriers employés dans la meunerie contractent des engagements à l'année: ils sont logés, nourris et rétribués au mois à raison de 12 F et plus, jusqu'à 40 F, voire même 50 F suivant l'importance de l'établissement. La moyenne peut être fixée à 30F par mois»
En ce qui concerne le meunier exploitant du moulin, nous n'avons que peu de renseignements sur son gain réel, la peur du fisc l'empêchant de répondre avec une grande franchise aux enquêtes. Celle de 1852 fait apparaître de grandes disparités entre les différents salaires des meuniers, et ne nous apportent que peu d'indices dignes de foi.
Nous ne pouvons que nous appuyer sur la réputation du meunier, qui le fait apparaître soit, comme un homme aisé, âpre au gain, profitant de toutes les occasions pour «berner» ses clients, soit comme un brave homme aimé de tous et qui invite facilement au moulin où l'on boit et où l'on chante. De nombreuses chansons populaires rapportent les deux airs, le mauvais et le bon meunier, le paresseux et le travailleur, l'ivrogne et le sage…

« Il fait bon chez vous, Maître Pierre »
Il fait bon chez vous, Maître Pierre,
Il fait bon dans votre moulin.
Le froment vole dans la lumière,
Et partout ça sent bon le grain.
Hardi ! Hardi, petit gars,
Bonnet sur l'œil, sourire aux lèvres.
Hardi ! tant qu'il a deux bras
Un bon meunier ne s'arrête pas.
Paroles de Jacques Plante
Musique de Henri Betti, 1949

Les malheurs du meunier

Si le meunier a souvent mauvaise réputation, ce n'est pas toujours de sa faute, il n'est pas le seul responsable des inconvénients de son métier. Même si le travail du meunier d'un moulin à eau paraît plus régulier que celui d'un moulin-à-vent, il est lui aussi tributaire des aléas climatiques.
En cas d'année sèche, le moulin ne pourra tourner que quelques heures dans la journée. Ainsi, à Mer, en 1742, les habitants réunis décident, devant le problème posé par la baisse sensible des eaux, de construire un moulin-à-vent pour assurer l'approvisionnement de la population en farine.
En cas d'année humide, au contraire, ce sont les inondations qui, provoquant un débit trop rapide des eaux, bloquent alors le travail du meunier. A Suèvres, certains moulins sont particulièrement touchés par ce problème, le Moulin Fort, le Moulin Belton dans le bail duquel il est précisé que le meunier peut passer par une fenêtre de son moulin, ouverte spécialement à cet effet dans le Grand Moulin, mais uniquement en cas d'inondation!

Les crues semblent fréquentes à Suèvres: l'Abbé Morin n'en relève pas moins de sept pendant le XVIIIème siècle, en 1701, 1707, 1716, cette année là les crues ont emmené les piles de l'ancien pont de Blois, 1734, 1755, 1789… et 1790. D'après un rapport sur les crues de la Loire, le Moulin de Ruabourg, le Moulin Belton, le Grand Moulin, et le Moulin Fort ont subi des pertes de mobilier à cause de ces déborde-

Le meunier

ments en 1790. A-t-on vu le coffre de la meunière voguer au fil de l'eau?

L'hiver peut être très rude, et la Loire est alors prise par les glaces. Comme en 1709, hiver particulièrement rigoureux au cours duquel Louis XIV vit le vin geler dans son verre à la Cour de Versailles. Et si le moulin est en chômage, le meunier l'est aussi!

Plus proche de nous, au XXème siècle, au Grand Moulin de Diziers, Madame Rouballay se souvient que lorsque les sources fournissaient normalement, l'autonomie du moulin était d'environ 12 heures de travail, et la remontée au niveau de l'étang demandait environ 6 heures. Mais, quand la réserve était pleine, le supplément d'eau était expédié dans un ruisseau sans passer par la roue, de là une perte de force motrice et donc l'obligation de travailler à la demande.

Les calamités naturelles, sécheresse ou inondations, représentent pour le meunier, non seulement un manque à gagner car la roue est à l'arrêt, mais aussi une source d'ennuis matériels.

Ainsi, au Moulin de Laloin, son meunier, René Rocher, ne peut continuer son bail en 1748, du fait de trop nombreux accidents survenus dans le moulin. Ces accidents sont-ils à mettre en relation avec les pluies diluviennes signalées par l'Abbé Morin en 1740?

Le métier de meunier est dangereux, les meules peuvent broyer les doigts ou les mains, les engrenages peuvent entraîner des accidents graves, les vêtements happés par les mécanismes, ou encore coincés dans les meules sont mortels. Pierre Cosson, âgé de 43 ans, époux de Marguerite Rabier, décède le 26 avril 1843 lors d'un accident au Moulin de Choiseau. Les enfants des meuniers ne sont pas épargnés, eux non plus. C'est pour éviter cela que l'on interdit l'accès au moulin et à ses rouages aux plus jeunes enfants. Pourtant, en 1660, une fillette dite de la veuve Tournois meurt en tombant sous la roue du Moulin de Grousteau…

Si l'eau provoque parfois des drames, un autre type d'accident est particulièrement redouté par le meunier. En tournant les meules de pierre de silex, si le grain vient à manquer, frottent et elles s'échauffent, provoquant ainsi des incendies, et il n'est pas rare de trouver des appellations telles que le Moulin Brûlé, comme à Fleury par exemple.

Non seulement, le métier comporte des risques spectaculaires, mais il est «usant». L'atmosphère du moulin est néfaste. Le frottement des meules finit par provoquer la silicose à force d'en inhaler la silice. La poussière de farine dessèche la gorge et provoque une inflammation des bronches. Le meunier a toujours l'oreille en alerte, il reste sans trêve attentif aux bruits de ses engrenages, et il ne dort que quelques heures, «Meunier, tu dors?». Mademoiselle Rabier se souvient que les sacs étaient montés à dos d'homme jusqu'à l'étage, pour être ensuite glissés «à la planche» et entassés sur les charrettes farinières. Ces sacs pesaient jusqu'à 150 kg et certains costauds, trop fiers, ne se faisaient jamais aider, se rappelle-t-elle.

L'exploitation du moulin

Sous l'Ancien Régime, et pendant une bonne partie du XIXème siècle, voire même la première partie du XXème siècle, les propriétaires de moulins n'en sont pas les exploitants. Leur souci étant de les rentabiliser, ils louent leurs moulins à des meuniers.

Le bail est toujours passé devant le notaire du lieu. Ainsi, au XVIIIème siècle, Suèvres comptait un notaire, cependant le seigneur a eu son notaire personnel jusqu'en 1750 environ. La durée du bail est courte, 3 ans, 6 ans ou 9 ans, mais il peut être renouvelé. Seul un bail emphytéotique est long, de 59 à 99 ans, mais il est accordé seulement pour la construction ou la reconstruction d'un moulin.

Cependant, il y a quelques exceptions. Dans un acte du 9 août 1770, P. Lhoste, fondé de pouvoir de l'Abbaye Saint Martin de Tours, fait un bail à cens et à rente foncière pour toujours du Moulin de la Motte à Fleury à F. Trincquard, tanneur à Blois, et Madelaine Sauge, sa femme, pour 120 livres. Il est stipulé dans le bail que le locataire ne peut convertir ce moulin à tan en moulin à blé, et qu'il a la charge de mettre les bâtiments en état et de faire les réparations nécessaires. Par la suite avec les évènements révolutionnaires, F. Trincquard rachètera carrément le moulin.

Le bail est fait en présence du propriétaire, ou de son représentant, du meunier et de sa femme. Si celle-ci est mineure, son mari s'engage à lui ratifier le bail à sa majorité.

Le fermage est payé à la fois en nature et en argent. En effet, les propriétaires gardent l'habitude médiévale de consommer les produits de leur propriété, même s'ils vivent en milieu urbain.

Les exemples sont nombreux dans les actes notariés.

Le 6 avril 1733, Guyon de Guercheville, seigneur de Diziers, loue le Grand Moulin de Diziers à M. Marcadé, boulanger, et S. Picardeau, sa femme, pour 6 ans moyennant 500 livres, un gâteau de farine de la valeur de 3 livres et 6 chapons.

Le 29 mars 1784, le Moulin Neuf est pris en location par P. Gentil pour 240 livres, un gâteau de farine de 3 livres et 6 canards.

Le 18 mai 1784, le Moulin de Ruabourg est loué à Claude Oubier, moyennant 324 livres, 4 canards et 6 anguilles. Le fermage évolue, et 10 ans plus tard, le moulin est loué pour 375 livres, 4 canards et 10 anguilles.

Parfois, le fermage évolue également au cours du bail: le 10 mai 1713, le Moulin de Bonneau est loué à P. Quesniou moyennant 314 livres et 8 chapons pour les deux premières années, et 260 livres et 8 chapons pour les 7 autres années.

Le fermage est souvent payable en deux fois au cours de l'année, au moment des Fêtes religieuses. Notamment, à la Saint-Jean d'été et à la Saint-Jean d'hiver ou encore à la Saint-Michel.

En cas de décès du meunier, c'est la cession de bail, l'inventaire des biens du meunier est alors dressé par le notaire et le moulin est reloué.

Certains meuniers prennent à ferme un moulin, qu'ils sous-louent ensuite à un boulanger, et à un autre de leur confrère.

Le travail du meunier

Le 24 avril 1717, le Grand Moulin de Suèvres est loué à Etienne Meunier et à M. Viard, sa femme. Celui-ci sous-loue la tierce partie du moulin à son gendre, Ch. Bleray, le 29 juin suivant. En 1734, P. Roberton prend en fermage le Moulin de Bonneau qu'il reloue immédiatement après à J. Dejoue de Champigny et Antoine Barbier, deux garçons meuniers. Dans le mois qui suit, J. Dejoue cède sa part à Ch. Bleray. En 1738, P. Roberton refait la même chose avec Joseph Fournier.

Les femmes veuves pratiquent souvent cette sous-location, ce qui leur permet de poursuivre l'exploitation du moulin.

Dans le bail, outre le prix, toutes les clauses sont énoncées de façon précise: faire les réparations nécessaires, entretenir les chaussées, curer la rivière, façonner les vignes s'il existe des pièces de vignes avec le moulin, couper les «bouillards» autour de la rivière, planter de nouveaux arbres, etc.

La prisée (action de mettre un prix aux choses qui doivent être vendues à l'enchère) du moulin a lieu au moment du bail. Là

encore, le notaire est présent, ainsi qu'un ou deux charpentiers en moulin et les deux meuniers, celui qui laisse le bail, et celui qui le prend, le nouveau meunier. A Suèvres, en ce qui concerne le charpentier en moulin, c'est Jacques Gibon de Diziers, à qui il est le plus souvent fait appel. Dans la prisée, l'état du moulin et de ses différents éléments est décrit avec précision et rigueur, ce qui permet de comparer l'état des pièces à l'entrée et à la sortie des meuniers.

Dans le «prisage» du Moulin Neuf, le 3 décembre 1984, les objets du moulin y sont détaillés, ainsi: la meule du dessous, appelée gisante ou dormante, de l'épaisseur d'une poulée et demie, est cassée en plusieurs endroits, elle est estimée à 4 livres, la meule de dessus, appelée courante ou tournante, de l'épaisseur de 3 poulées avec sa charge estimée à 10 livres, les fers de la meule estimés 7 livres, les différentes roues avec leurs garnitures sont estimées 4 livres, 40 livres, 18 livres…

Au XIXème siècle, les baux sont payés en franc germinal, mais les paiements en nature, tels que les canards, chapons, gâteaux de farine, livres de beurre, ou encore anguilles, sont progressivement abandonnés.

Ce chapitre sur l'exploitation des moulins est à mettre en relation avec la production. En effet, certains moulins, peu productifs, soit à cause des inondations, soit d'accidents matériels ou autres, sont loués à bas prix à des meuniers très souvent originaires de l'extérieur de Suèvres. Dans la succession des baux de ces moulins, tel celui de Laloin, nous voyons des meuniers étrangers à Suèvres et qui n'ont aucun rapport familial entre eux. Les traditionnelles familles de meuniers sodobriennes, connaissant la valeur de ces moulins, les abandonnent volontiers à des étrangers, qui ont envie de tenter leur chance, mais qui en partent souvent au bout de leur bail. Par contre, dans les moulins à blé productifs et rentables, comme le Moulin Pont, le Moulin Rochard, les familles meunières s'y succèdent de père en fils.

En cas de décès du meunier, les femmes veuves assurent le relais en restant dans le moulin et en épousant le pochetonnier, qui lui, la plupart du temps, est étranger à Suèvres.

La meunière du Moulin Rochard, Anne Papineau, veuve en premières noces de J. Neau, en deuxièmes noces de Nicolas Leroux, se remarie avec Jacques Pochet, natif de Peigne, diocèse de Tours. Le 31 décembre 1762, il décède à 40 ans, mais sa femme a pu assurer le relais pour son premier fils, Robert Neau, qui loue le moulin.

Au XIXème siècle, Catherine Michon, veuve de Sylvain Cosson, se remarie avec Pierre Gouyet, originaire d'Avaray, le 14 novembre 1810, et continue l'exploitation du Moulin Neuf.

Il en est de même avec les tanneurs de Blois, les Girault, les Trincquart, qui se transmettent de père en fils l'exploitation des moulins à tan, constituant ainsi des sortes de « dynasties ».

Bel exemple de dynastie meunière, la famille Rabier de Mer, la photo ci-contre a été prise au moulin en 1910. De gauche à droite: Charles, les jumeaux Roger et Marcel, Adrien père de Charles, Fernand, Palmyre femme d'Adrien, Geneviève, Louise épouse de Charles. Derrière: Emile beau-frère de Charles, et en blanc les deux commis du moulin. Sur la photo ci-dessus, prise en 1943, Fernand et Jean-Pierre son fils, avec les chiens Stuck et Nénette.

Le meunier

La production des moulins

La puissance du débit du cours d'eau, les installations du moulin plus ou moins performantes, l'emplacement de celui-ci, tous ces critères font qu'il existe de grandes différences de production entre les différents moulins.

Sous l'Ancien Régime, peu de documents nous renseignent sur la production d'un moulin, seul le prix du bail peut être un indice de sa rentabilité.

En observant pendant un siècle, le prix moyen des baux successifs des moulins à farine de Suèvres, un seul se détache nettement des autres par son fermage élevé : le Grand Moulin de Diziers. Il est affermé à 500 livres, voire à 520 livres après les travaux d'agrandissement de l'étang réalisés par le propriétaire du château, Guyon, à la demande de son meunier.

Le Moulin Pont vient en deuxième position: son fermage étant au début du XVIIIème siècle à environ 315 livres, il ne cessera d'augmenter pour atteindre les 500 livres en 1788.

Les autres moulins, le Grand Moulin de Suèvres, le Moulin Rochard, le Moulin de Choiseaux, sont affermés de 200 à 300 livres.

Un moulin, dit vacant dans le Rôle des Tailles de 1743 car il est mauvais, est affermé autour de 100 livres. Il s'agit du Moulin de Laloin, où le meunier a même dû céder son bail à la suite d'accidents qui ont entravé son travail.

Un seul document nous permet de mieux cerner la production, c'est le rapport du 29 Thermidor An II au sujet du Moulin Rochard, que le nouveau propriétaire, Bourguignon, veut changer en moulin à tan. Il est en effet précisé que ce moulin produit environ 18 quintaux par jour, ce qui est considéré comme faible, alors que le Moulin Pont produit environ 31 quintaux par jour.

La moyenne des moulins sodobriens se situerait à 20 ou 25 quintaux par jour, ce qui représente pour l'ensemble des onze moulins, une production journalière de 250 quintaux environ permettant ainsi d'assurer l'alimentation de la population de Suèvres et de ses alentours.

Mais ces chiffres de production doivent être pris avec précaution, car la volonté du propriétaire de changer le Moulin Rochard en moulin à tan lui fait peut-être donner des chiffres inférieurs à sa capacité réelle de production.

Au XIXème siècle, l'Enquête de 1852 nous renseigne sur la production annuelle de certains moulins en ce qui concerne la farine de blé et celle de blé et seigle. La moyenne nous donne environ 9300 quintaux, mais comme la quantité de mouture pour les animaux ne nous est pas communiquée, cela fausse le calcul réel.

Au moment de la guerre de 1914-1918, la production du Moulin Pont est d'environ 30 quintaux par jour, celle des Grands Moulins, mieux équipés, est d'environ 150 quintaux par jour, alors que celle du Moulin Rochard était de 8 quintaux par jour, en 1900.

Au Grand Moulin de Diziers, avec la force de l'eau évaluée à 9 chevaux hydrauliques, soit 25 chevaux-vapeur, le débit d'écrasement est d'environ 1,5 à 2 quintaux à l'heure.

Au Moulin Félix à Montcellereux, après avoir équipé avec deux appareils doubles à cylindres et fait monter un moteur à gaz de ville, la capacité journalière de ce moulin atteint alors 50 quintaux.

On est encore très loin de la production de la coopérative meunière de Montargis, citée par M. Bruneau, en 1950 elle est de 200 quintaux par jour…

Et quelle pourrait être celle des Grands Moulins de Corbeil?

Etude de Nicole Fiot

Bibliographie:
Diderot Encyclopédie,
J. Renier Encyclopédie moderne,
P. Goubert
100 000 provinciaux au XVIIe siècle,
G. Duby
L'économie rurale au Moyen Age,
Franklin
Dictionnaire des métiers et des arts,
J. Le Goff Pour un autre Moyen Age,
J. et H. Bezian
Les grandes heures des moulins occitans,
M. Moreau Les moulins de la Vidourle,
Villiers Histoire de Tavers,
B. Jacomy Une histoire des techniques,
F. Lebrun
La vie conjugale sous l'Ancien Régime,
Orsatelli Les moulins,
Daumas Histoire des Techniques,
A. Casanova
Technique, société rurale et idéologie en France à la fin du XVIIIe siècle.

Archives Départementales de Loir-et-Cher : Séries 3 E - G - S - L - etc.
Archives diocésaines de Loir-et-Cher

Bulletin de l'ARAM
Bulletin de la Vallée de la Cisse
Guide des moulins de France

Deux meuniers dans la Grande Guerre

Camille Ferrand et Jules Chevillard ne sont pas sodobriens, mais les hasards de l'existence les font se rencontrer. Leurs noms restent gravés à jamais sur le monument aux morts de Suèvres.

Camille Ferrand est né à Oucques en 1884. Il devient meunier et se loue dans différents moulins. Il arrive ainsi à Suèvres et travaille au Petit Moulin de Gastines dans le centre bourg (propriété actuelle de M. et Mme Mac Adoo). Il se marie avec Marguerite Menard dont les parents horticulteurs exploitent les jardins de la maison du Pont aux Choux (actuelle propriété de Mme Menard). Deux enfants naissent, Yvette en 1910, et Raymond en décembre 1914.

Jules Chevillard est né en 1877 dans une famille de meuniers. Comme Camille, il circule dans différents moulins avant de devenir «contremaître» en 1905, chez M. Laurand, aux Grands Moulins de Suèvres.

Lui aussi est marié et père de deux petites filles, Agathe née en 1907 et Monique née en septembre 1914.

Tous deux sont jetés dans cette terrible mêlée que représente la Grande Guerre.

Au début de la guerre, ils sont affectés à des postes «protégés» : Camille dans un service d'ambulance à Clermont-en-Argonne, Jules comme sergent instructeur à Montargis puis à Ancy-le-Franc.

Mais la guerre, que l'on prévoyait courte, s'enlise dans les tranchées. Les attaques meurtrières exigent davantage d'hommes. Jules Chevillard part au front en mai 1915. Ses carnets de guerre font état de la violence des combats. «Nous passons une demi-heure dans cette position et finissons d'avancer en rampant à peu près aux emplacements des tranchées, mais quels emplacements: des tranchées démolies, remplies de blessés agonisants qu'il est impossible d'enlever et remplies de cadavres. Nous sommes couchés sur eux, une odeur terrible. Il faut manger et faire ses besoins sur place, l'on ne peut même pas se mettre debout car aussitôt l'ennemi nous aperçoit, nous envoie un coup de canon. L'on mange presque rien car les cuisiniers ne peuvent pas arriver jusqu'à nous. Il y avait de quoi devenir fou après une canonnade très violente qui a duré toute la demi-journée.» (…)

Le 8 juillet 1915, Jules Chevillard décède, frappé d'une balle à son poste de combat, à Berthonval dans le Pas-de-Calais. Sa fille a gardé intact le souvenir de l'annonce brutale du décès de son cher papa.

Il reçoit la croix de guerre en 1920, à titre posthume.

Camille Ferrand reste de longs mois ambulancier. Les quelque 850 lettres qu'il écrit à son épouse, et précieusement conservées par sa petite-fille, reflètent avec précision les sentiments des poilus : confiance dans une guerre qu'il espère rapide, puis doute lancinant sur la durée du conflit, lassitude de plus en plus pesante où se mêlent quelques accès de colère, vite tempérés par la résignation. Il vit au rythme des permissions accordées avec parcimonie par l'état-major.

Au milieu de l'année 1917, il est versé dans l'infanterie après une courte période d'entraînement. En septembre, c'est le baptême du feu dans les tranchées, dans la région de Verdun. Il semble même s'habituer à cette nouvelle vie: «Les boches ne nous embêtent pas mais le bruit du canon qui nous abrutit(…) Toujours, jour et nuit, sans discontinuer, on s'endort au son. C'est simplement une habitude à prendre, mais quand même une drôle d'habitude.»

(Lettre du 27 septembre 1917)

«Quant à moi, ça va bien malgré qu'avec le temps qu'il fait, l'on n'est pas heureux. Il pleut souvent la nuit et nous sommes dans la boue et l'eau tout le temps. Depuis quatre jours je n'ai pas réussi à me réchauffer les pieds… A part ça, Fritz n'est pas méchant, on est tranquille de ce côté-là mais il faut veiller à ce qu'il ne fasse pas de blague. Il doit être comme nous, il doit être fatigué de la guerre.(…) Les rats ont encore fait des visites à ma musette. Heureusement qu'ils n'ont pas fait de dégâts. J'avais peur qu'ils ne m'aient bouffé des chaussettes que tu m'as envoyées, aussi je vais les pendre à un fil de fer. Ce n'est pas ce qui manque les rats, ça pullule dans les lieux sauvages et de désolation. C'est aussi un ennemi dont il faut se méfier…

(Lettre du 8 octobre 1917)

Le repos sera bien gagné car depuis vingt jours je n'ai pas trop dormi et je n'ai enlevé les souliers que pour changer de chaussettes. Je n'ai pas mis mes neuves car le lendemain elles auraient été pourries. Je mets du papier dans mes souliers et prends de vieilles chaussettes. Il a dégringolé de la flotte depuis dix jours...

(Lettre du 15 octobre 1917)

Il passe sa dernière permission à Noël 1917. Au début de l'année 1918, il est encore dans les tranchées, puis en avril, il est envoyé avec son régiment en Picardie. Il disparaît à Troesnes, le 1er juin 1918. Il est déclaré décédé en captivité de blessures de guerre, et inhumé par les autorités allemandes le 25 août 1918. Comment est-il mort? Prisonnier au camp de Limbourg? Décédé à Trelon? Ou mort de faim comme le veut la tradition familiale alors que son épouse lui envoyait de nombreux colis?

Comme toutes les communes de France, Suèvres inaugure son monument aux morts le 21 juin 1921, avec 63 noms gravés. Le corps de Camille est rapatrié à Suèvres, en décembre 1921, celui de Jules à Vitry-aux-Loges, où résidait sa belle-famille, en 1922.

Nicole Fiot

LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE.

HIVER.

Janvier, près d'un bon feu, Il fait bon jouer quelque jeu; L'on ne voit que frimas, Que neige, glaçons et verglas; Chacun, sous son toit, Chante rit et boit, Partout le bon vin Bannit le chagrin, Et les tendres amants Expriment leurs doux sentiments Aux objets de leurs vœux, Toujours sensibles à leurs feux.

Février, en carnaval, Qui fait courir les masques au bal. Sous ce déguisement, Eglé va tromper son amant, La ruse d'amour Se trouve en ce jour, Elans superflus Pour les yeux d'Argus; Tout fut donc inventé, Et tout fut presque recherché : Pour couvrir nos défauts, Tout fut inventé à propos.

Mars, couvert de lauriers, Rappelle nos jeunes guerriers; La générale bat; Courage! soldats, aux combats! Chaque combattant Joint son régiment, Dessous ses drapeaux Se range à propos. A chaque rang qui part, On tire un canon de départ, Et tous pour la patrie, Exposent et donnent leur vie.

PRINTEMPS.

Avril, sous ses ormeaux, Ramène bergers et troupeaux; Tout renait dans les champs, Avec le retour du printemps. Les rossignolets, Parmi leurs bosquets Chantent leurs chansons Sur le vert gazon; Tout charme, et tout ravit. Et chaque oiseau fait son nid. Filles préparez-vous Chacune à avoir un époux.

Mai, nous produit des fleurs Des plus ravissantes couleurs; Les bois sont enchantés; Philis est couverte de beautés; Tout germe, tout rit, Et tout reverdit. Mille doux zéphirs Prennent leurs plaisirs Dans la riante cour De Flore, Vénus et l'Amour, Dans cet aimable lieu, La terre est ressemblante aux Cieux.

Juin, apprête les foins; Il faut apporter tous nos soins; Allons, belle Isabeau, Il faut promener le rateau. Courage, faucheurs, Donnez aux faneurs De l'ouvrage à foison, Coupez le gazon. Le diligent Pierrot Prêtera la main à Margot. Dans ces aimables lieux, il fait bon faner deux à deux.

PELLERIN & Cie, imp.-édit. **LA PETITE**

RONDE DES MEUNIERS DA

Air nouveau (d

D'un' meunièr' qui fit trop la fière,
Apprenez tous quel fut l'destin :
Rien n'était si beau que la meunière,
Rien d' si joli qu'son p'tit moulin. *(Ter.)*
Aussi d'chaque pays à la ronde
On lui v'nait apporter son grain; *(Bis.)*
C'était pis qu'une rage, et tout l'monde
Voulait moudre à son p'tit moulin.

C'te vog'-là gonfla l
Pour elle plus d' from
Emportez ç'à, disait l
C'est trop commun po
Sans ét' moulu, fallai
A remporter chez soi
Bell' meunièr', si tu n
A quoi donc te sert t

MEUNIÈRE.

IMAGERIE D'ÉPINAL, N° 52

NS LA QUEUE DU DIABLE.

e M. Lanusse).

a meunière,
ent assez fin;
a fière,
ur mon moulin.
t s'résoudre
son grain.
'veux pas moudre,
on moulin?

Mais bientôt la grêle et l'orage
Fir't du déchet dans son moulin;
Du temps il éprouva l' ravage,
A c't'heure il est vieux et vilain.
Faut voir tous les mouv'ments qu'alle s' donne
Pour attraper queuqu' sacs de grain.
La meunièr' n'trouv' plus personne
Qui veuill' moudre à son vieux moulin.

ÉTÉ

Juillet, du laboureur Couronne le labeur, Par la fertilité Que produit son champ cultivé. Quel plaisir charmant De voir le froment, Rendre pour un grain, Une pleine main! Alors, Fanchon, Suzon, Venez pour faire la moisson; Vous aurez des amants, Ils sont répandus dans les champs.

Aout, remplit nos greniers Et comble l'espoir des fermiers, Car dans cette saison, Tout abonde dans la maison. S'en va au marché Pour vendre son blé, Recevant l'argent, le voilà content; Entrant dans son verger, Le fruit est tout prêt à manger; A la table on lui sert A chaque repas du dessert.

Septembre, nous fournit Le plus délectable des fruits. Ce fruit délicieux Est le plus beau présent des cieux. Le charmant raisin Nous donne du vin; Sa douce liqueur Réjouit nos cœurs. Remplissez vos caveaux Faites provision de tonneaux. Alerte! vignerons, Bientôt à longs traits nous boirons.

AUTOMNE.

Octobre, tout flétrit, Tout sèche, tout meurt, tout languit; Les plus belles fleurs Fanent et perdent leurs couleurs; Les arbres effeuillés, Presque desséchés, N'ont plus d'agrément Ni d'attrait. Fumez pour l'an prochain, Semez, laboureurs, votre grain, Et priez le Seigneur, Qu'il bénisse votre labeur.

Novembre, adieu bon temps; Les vents des champs sont inconstants; Faut souffler dans nos doigts, Faites provisions de bois, Petite Fanchon, vous faut un manchon, Pour vous garantir Du froid à venir. La fâcheuse saison Contraint à garder la maison, Chacun perd sa chaleur, Chasse de l'hiver la rigueur.

Décembre, nous fournit de quoi nous donner de l'esprit. Les beaux jours sont passés Pour ceux qui n'ont rien amassé. Sans pain ni charbon, Cela n'est pas bon; Sans feu ni fagot, Faut croquer le marmot. Il n'est plus de beaux jours. Les compliments sont fort courts: On dit bonjour, bonsoir, Messieurs, Mesdames, au revoir.

Les dix-sept moulins de Suèvres

Sur la Tronne de Diziers
Le Moulin de Crotteaux, première mention au XVIe siècle. Appartient aux Fesneau de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe. Moulin à blé, puis à tan, puis à nouveau à blé.

Le Moulin Bonneau, très ancien,XIVe siècle. Appartient jusqu'à la Révolution à la Congrégation religieuse de Saint Sauveur, puis de Saint Louis, ensuite à des bourgeois de Mer ou des environs. Moulin à blé, puis à tan et à blé de nouveau.

Le Moulin Neuf, appelé Moulin Dupré au XIVe siècle est un moulin à papier. Il n'est appelé Neuf qu'au XVIe siècle, sans doute après reconstruction. Appartient d'abord à une congrégation religieuse. Au XVIIIe siècle, il est à des particuliers puis au seigneur de Diziers. Devenu moulin à blé, il tourne jusqu'en 1945.

Le Moulin de Choiseaux, sur le ruisseau des Choiseaux, affluent de la Tronne de Diziers, Référencé au XIVe siècle, après différents propriétaires, il appartient au seigneur de Diziers. Le comte de Montlaur de Villardy le reconstruit en 1841, mais il l'arrête définitivement fin XIXe siècle.

Le Grand Moulin de Diziers. Appartient aux propriétaires successifs du château de même nom, aux Lemaire de Villeromard, puis Guyon de Guercheville. Au XXe siècle, il est aux Vaissière de Saint Martin et à la famille Desjoyaux.

Sur le Ruisseau de Bassonnes
Le Moulin de Laloin, date sans doute de la fin du XVIIe siècle. Construit dans le parc du château dont il partage le nom et l'histoire. De peu de production, il est détruit.

Sur le Ruisseau du Rû de Fleury,
Le Moulin du Rechevet, moulin à blé très ancien. Il est possédé par les seigneurs de Fleury, puis le seigneur de Ménars. Vendu comme bien national à la famille Tournois. Surnommé le «Moulin Brûlé», il aurait été incendié, par son meunier dépressif, à la fin du XIXe siècle.

Le Moulin de La Motte. Moulin à tan, construit en 1617 pour le Chapître de Saint Martin de Tours, il appartient aux Trincquart, tanneurs blésois. Au XIXe siècle, il devient moulin à blé.

Sur le Ruisseau de la Nuzée, dans le Hameau de la Rue
Le Moulin de la Nuzée, de «temps immémoriaux» appartient à l'Hôtel Dieu de Blois. Moulin à blé, à roue dite «de dessus», le seul et sans doute le plus ancien des dix-sept de cette liste. Vendu, début XIXe siècle, aux Leddet de Cour-sur-Loire, puis aux Fesneau.

Le Moulin de Gastines, première mention au XIIIe siècle. Appartient à l'Abbaye de Gastines, puis à des particuliers. Fin XVIIIe siècle, il est racheté par le seigneur de Diziers, Guyon de Guercheville. Début XIXe, des marchands tanneurs de Blois le transforment en moulin à tan. Il le restera jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Sur la Tronne de Mer
Le Moulin de Ruabourg, bâti par le seigneur de La Boissière en 1479. Appartient au sieur de Guischard, puis aux Morel, aux Guyot, puis aux Court. Fin XVIIIe siècle, il est aux Dubin, aux Dattin et aux Mongomard-Pouteau. Début XXe siècle, sa roue fait tourner une scie à bois.

Sur le Ruisseau de Gastines, Porte de Gastines
Le Moulin de Gastines, construit vers 1821 par M. Bousseau. Il ne dure qu'un siècle environ.

Sur la Tronne
Le Moulin Belton, construit en 1617 par Jehan Belton, d'où son nom. Cédé ensuite au Chapître de Saint Martin de Tours. Vendu comme bien national à H. Fauconnet. Au XIXe siècle, il est lié aux Grands Moulins de Suèvres.

Le Moulin Fort, construit en 1393, propriété du Chapître de Saint Martin de Tours. Moulin à foulon, puis moulin à tan. Acheté par M. Bourguignon, en 1806 il est transformé en moulin à farine. Au XIXe siècle, après plusieurs propriétaires, il est racheté par la famille Gouyet.

Le Grand Moulin de Suèvres, mentionné début XVIe siècle. Moulin à blé. Appartient au Chapître de Saint Martin de Tours jusqu'à la Révolution. Vendu à H. Fauconnet, puis aux Garnier, puis aux Laurand. Au XIXe siècle, il devient une véritable usine à blé, employant 7 à 8 personnes. En 1941, il est racheté par une société nantaise de filature de crins qui fabrique y des banquettes automobiles.

Le Moulin Pont, cité pour la première fois en 1506, il est construit sur la rivière. Appartient au Chapître de Saint Martin de Tours. Vendu comme bien national à une famille de meuniers, les Brault, qui le gardent jusqu'au début du XXe siècle. Reconstruit vers 1840, il a une production importante avec ses quatre meules.v

Sur la Tronne de Diziers au milieu de Suèvres
Le Moulin Rochard, construit depuis 1393, il appartient au Chapître de Saint Martin de Tours. Vendu à la Révolution, à M. Bourguignon, tanneur dev Blois, qui le fait remonter de deux étages et le transforme en moulin à tan. Après les Gouté-Berthaulme, fin XIXe siècle, il appartient à F. Bury, grand-père de F. Rabier, qui en a fait don à l'ASME. C'est un des rares moulins de Suèvres à avoir encore tout son mécanisme et à pouvoir moudre comme autrefois.

Le train de vie des meuniers Solognots

Dans les pages précédentes, nous avons posé la question: Mais que gagne donc un meunier?

Nous avons vu qu'il était très difficile de le savoir. D'abord parce qu'il y a une grande disparité de niveau de vie entre les différents meuniers, selon la taille de leur moulin et l'importance de leur production. Les meuniers eux-mêmes veulent rester très discrets à ce sujet, soit pour des raisons fiscales bien compréhensibles, soit pour ne pas créer d'envie à l'entour, eux qui sont souvent la cible de remarques malveillantes dues à des préjugés tenaces.

Nous avons une source d'informations très intéressantes et fiables grâce aux inventaires qui étaient effectués après décès. Un étudiant, Vincent Habert, ayant fait des recherches sur la vie des meuniers, a publié un travail remarquable dans plusieurs numéros de la Revue de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne, et notamment dans le N° 155, intitulé: Eléments du Train de Vie des Meuniers de la Sologne Romorantinaise dans la Première Moitié du XIXe siècle. Nous vous en faisons un résumé détaillé ici.

Mobilier, meubles et ustensiles

Les meubles

Tout d'abord, le lit, objet de préciputs dans les contrats de mariage. Il représente traditionnellement le couple.

Le lit est «garni» ou «complet», car composé de diverses pièces: le bois de lit appelé «challis», le matelas ou «paillasse», les draps de lit qui le ferment pour assurer l'intimité des dormeurs, et la garniture, dont font partie les draps, la «couette» et sa housse «la souille», les couvertures, traversins et oreillers. Ces éléments varient en qualité et en état, neuf ou moins neuf, selon l'aisance du ménage et la personne destinataire. S'il y a un «tour de lit», il est en serge ou en indienne, les oreillers et couette sont en coutil chez les moins riches, en indienne chez les meuniers aisés. Les draps pour fermer sont en laine, coton, ou indienne pour les plus riches, en serge pour les plus pauvres. Parfois, on cite un couvre-lit décoré. Si l'état du lit des maîtres est correct, il est rarement neuf et pour les domestiques passé et usagé.

Les matériaux sont variés. Si le lit est le plus souvent en chêne, plus robuste et coûteux, pour les armoires, il ne se rencontre que chez les plus riches, les autres utilisant plus souvent le noyer ou autre bois fruitier.

Le reste du mobilier se compose d'une ou plusieurs tables et de chaises en bois, parfois paillées, si les meuniers sont aisés.

Dans certains ménages parmi les plus riches, on trouve des pièces de mobilier moins directement utiles, mais confortables ou décoratives, telles que: «un grand fauteuil rembourré et couvert d'une tapisserie» à l'article 12 de l'inventaire de Catherine Perruche, veuve Cougnet, en 1825 ; «un petit secrétaire en bois de noyer à quatre battants fermant à clef» à l'article 5 de la liste des meubles de Louis Girault en 1815 ; «un secrétaire en merisier à dessus de marbre» à l'article 16 de l'inventaire Simon-Bernier en 1824.

Les objets du quotidien

S'ils nous renseignent sur le mode de vie des meuniers, ces objets nous informent également sur le train de vie des ménages.

Tous ont un nécessaire de cheminée, en fonte ou en fer, et en campagne des crochets à porcs. Barattes et moulins à bluter montrent la faveur des meuniers pour la mouture traditionnelle. La vaisselle est le plus souvent en terre «en caillou», pour le service du quotidien, même si les plus aisés ont de la vaisselle en faïence et en verre, très rares sont les pièces en porcelaine ou en cristal. Par contre, ils semblent préférer l'investissement et possèdent, pour les plus riches, des couverts en étain «huit kilogrammes et seize livres d'étain», article 38 de l'inventaire Cougnet-Perruche, et même de l'argenterie, «3 couverts à filets, 18 fourchettes et 6 cuillères unies, deux grandes cuillères à potage unies, une autre grande cuillère à selles et un petit cachet de montre. Poids : 13 marres, estimés 643 francs 75», article 374 du même inventaire. L'étain et l'argent sont des valeurs sûres qui se vendent au poids. Il n'y a rien d'ostentatoire dans les fortunes meunières provinciales, le confort et l'intimité sont privilégiés par rapport à la mode.

L'hygiène progresse également, dans certains inventaires apparaissent les «chaises de commodités» avec les pots de nuit et les urinoirs de faïence, (inventaire Cougnet-Perruche).

Les horloges et les montres font également leur apparition, symbole d'une certaine aisance car elles ont chères, «une pendule de cheminée en marbre blanc et sa chimère en verre blanc, estimée 100 francs, mais cet objet de fantaisie restera au sieur Maupou car il lui est singulièrement attaché, et son beau-père y consent», article 23 chez Jean-Charles Maupou-fils, époux Cuisinier en 1818. On voit ici apparaître les sentiments du meunier, cette horloge, qu'il souhaite garder en souvenir, il l'a peut-être offerte à son épouse maintenant défunte…

Toutes les horloges recensées ne sont pas toutes de grande valeur. Ainsi, chez Simon la pendule est estimée à quinze francs seulement.

Les objets particuliers

Si les objets rencontrés jusqu'à présent se trouvent fréquemment chez les familles meunières, d'autres plus personnels nous renseignent davantage sur le niveau de vie des meuniers.

Les fusils de chasse trouvés, chez Jean-Charles Maupou en 1813, et chez Richetin aux Quatre-Roues en l'An V, nous confirment que si chasser le gibier en Sologne apporte un complément alimentaire non négligeable, c'est également un acquis révolutionnaire et pour ces meuniers campagnards, un délassement et un loisir.

Les livres ne sont pas encore chez tout le monde, aucun n'est mentionné chez les Maupou, Richetin ou Martinet, au contraire de François Perruche en 1823 et de Catherine Perruche pour qui quelques

Le train de vie des meuniers Solognots

livres sont cités, pourtant François Perruche ne sait pas lire, par contre, sa femme et ses enfants le savent, et parmi ses frères et ses neveux, on compte des avoués ou des employés de l'administration. Chez Cougnet-Perruche, on trouve des livres de messe ou de prières dans chaque pièce, lectures essentielles pour la société de l'époque. Chez Charles Cougnet, la présence d'une bibliothèque est attestée, «sept tableaux et une petite bibliothèque contenant 17 brochures et 14 livres reliés en veau de différents ouvrages», article 219. Quels en sont les titres, le notaire ne les précise pas. Sont-ils des objets culturels ou plutôt, comme les pendules et les vases en cristal, un investissement?

Quelques objets sont des signes d'une certaine recherche d'hygiène, de confort, tels que les thermomètres, maintenant que les poêles en fonte on fait leur apparition dans les maisons, et en même temps de décoration comme les miroirs.

Le cadre de vie doit être agréable, on trouve de petits tableaux, quelques uns chez Girault ou Maupou, et plus de trente chez Cougnet ainsi que des petits personnages décoratifs «en sapin».

Les livres ont souvent une valeur décorative et à la fois culturelle et religieuse. Dans les maisons on trouve des crucifix et des Vierges, en matériaux plus ou moins précieux, en plâtre, en argent et parfois en or. Les meuniers sont croyants, et si ces objets sacralisent le décor, ils protègent le foyer des malheurs, et transmettent le code religieux et moral de ses valeurs, travail et patience. Le meunier se différencie ainsi du peuple.

Les vêtements

Si l'apparence physique des gens donne une indication sur son rang social, les vêtements et les accessoires vestimentaires renseignent sur sa fortune. Le meunier soigne sa mise, outre son confort, il a le souci de paraître un bourgeois élégant. La meunière n'est pas en reste.

L'homme

Dans les foyers pauvres, on distingue nettement l'habit pour la semaine, de l'habit du dimanche, même si la différence est mince. Richetin décédé en l'An V possède deux «biaudes» sorte de blouse fermée bleu-gris traditionnelle du Solognot rural ou des classes populaires, et des mauvaises chemises de travail, et plusieurs habits et gilets de coton, drap ou indienne, plus habillés. Ce meunier, en semaine, ne se distingue pas de ses ouvriers ou de sa clientèle de paysans. Il est vêtu de droguet, mi-fil mi-laine, fabriqué par les drapiers de Romorantin, ou de drap, dont la qualité varie. Le chanvre n'est pas utilisé par les meuniers de la région. Les souliers sont utilisés, les sabots plus rarement.

A l'inverse, Charles Cougnet meunier retiré avait une garde-robe de bourgeois citadin. Il possède nombre de costumes de drap de plusieurs teintes, des costumes de velours, chemises fines, cravates et gilets de soie. Il suit la mode, avec un gilet «piqué à l'anglaise», un habit de casimir jaune, et un autre en nankin. Le riche meunier complète son vêtement avec un chapeau, tricorne ou haut-de-forme, une canne, à pommeau d'ivoire et des gants de fine peau. Le meunier Maupou des Guérraides, en 1813 possède des vêtements semblables parmi lesquels de nombreuses redingotes diverses. Cette aisance affichée montre qu'ils comptent parmi les notables.

La femme

La meunière riche se distingue nettement de la meunière pauvre, tout comme leur mari.

L'épouse de Sylvain Richetin, des Quatre-Roues est habillée selon la tradition des femmes solognotes : jupon de coton, robe longue de toile ou de drap monochrome et sombre, tablier de mauvais drap, foulard «câline» de toile ou d'indienne, et fichu sombre en cas de deuil. La coiffe solognote est très répandue, même chez Catherine Perruche épouse Cougnet.

En revanche, la veuve de meunier riche, telle Catherine Perruche possède beaucoup d'effets vestimentaires. Des robes colorées et variées, jupons de toile, certes, mais aussi de coton, mousseline, indienne ou soie. Pour sortir elle porte capotes, manteaux et un parapluie. Elle a aussi une «plisse» (pelisse?) et deux mantelets de taffetas noir. Elle possède des bas de différentes finesse, laine, filoselle et même soie, ainsi que des chaussons pour son intérieur et des chaussures. Elle glisse ses mains dans des gants fins de peau colorée. Elle possède des bijoux, bagues en or ou argent, médaillons d'argent.… Pour dormir, elle et son mari mettent bonnets de nuit de coton, ou de dentelle.

Madame veuve Cougnet est riche, mais d'autres épouses de meuniers, un peu plus modeste ont également une belle garde-robe. Ainsi, Madame Simon-Bernier dispose de davantage de robes de drap, et également une robe de soie brune, des collerettes de dentelle et deux robes de mérinos noir. Elles ont toutes de fins mouchoirs.

Françoise Girault-Parton, demoiselle de compagnie de la châtelaine du Portail, Madame veuve Paul Lanson, hérite, entre autres, de sa garde-robe, «quatre robes de soie noire dont une gorge de pigeon, une autre de couleur fond gris à petites raies, une verte à fleurs, et l'autre fond rayée de vert, une autre robe de soie blanche garnie de chenilles blanches, une autre robe de soie fond bleu à raies blanches, garnie de tulle et brodée».

Les autres biens

Outre leurs charrettes de livraison, les meuniers disposent de voitures, telle Madame veuve Maupou qui a une petite voiture pour se déplacer, et aller ainsi rendre visite aux parents et aux amis. Ils peuvent entretenir grâce à cette voiture particulière, élément d'aisance non négligeable, une forme de sociabilité qui les place au rang des bourgeois. A ce titre, ils font partie des notables de la région de Romorantin. Voilà qui rejoint l'image traditionnelle des meuniers, et qui enrichit le folklore régional et national.

D. G-A.

d'après l'étude de Vincent Habert

Le meunier, un personnage du folklore

L'habit du meunier

Chaussé de sabots garnis de paille, le meunier portait une veste ou une blouse sur son pantalon. Cette blouse blanche était en gros fil, avec des grandes manches et des fronces. Et, dans le moulin, il avait un bonnet blanc sur la tête. Ce bonnet, souvent long à la façon des lutins, comportait parfois un pompon au bout d'une petite tresse.

Le meunier était tout de blanc vêtu, et comme la meunière qui veillait à bien mettre sa coiffe de fine dentelle, il apportait beaucoup de soin à son habillement toujours propre et correct. Proche de la bourgeoisie, et détenteur de connaissances spécifiques, il défendait l'honneur du métier, se faisant un devoir d'être constamment bien mis. Sa blouse symbolisait son état de meunier, à tel point que c'était le déguisement le plus prisé du Carnaval. C'était d'ailleurs lui qui en fournissait la farine pour les crêpes.

Le meunier d'Angibault

George Sand (1845)

(…) «-Savez-vous, madame la baronne, que j'ai raison de tenir à ce meunier-là? C'est le seul qui ne retienne pas double mesure et qui ne change pas le grain. Oui, c'est le seul du pays, le diable me confonde! Ils sont tous plus voleurs les uns que les autres. D'ailleurs, le proverbe du pays le dit : «Tout meunier, tout voleur.» Je les ai tous essayés, et je n'ai encore trouvé que celui-là qui ne fît pas de mauvais comptes et de vilains mélanges. Outre qu'il a toutes sortes d'attentions pour nous. Il ne moudrait jamais mon froment à la meule qui vient de broyer de l'orge et du seigle. Il sait que cela gâte la farine et lui ôte sa blancheur. Il met de l'amour-propre à me contenter, parce qu'il sait que je tiens à avoir du beau pain sur ma table. C'est ma seule fantaisie, à moi! Je suis humilié quand quelqu'un, venant chez moi, ne me dit pas : « Ah! le beau pain! Il n'y a que vous, maître Bricolin, pour faire du pareil blé! -Tout blé d'Espagne, mon cher, on s'en flatte!

-Il est certain qu'il est magnifique, votre pain! dit Marcelle, pour faire valoir le meunier autant que pour satisfaire la vanité de M. Bricolin.

-Ah! Mon Dieu! (…) dit Mme Bricolin. Quand nous avons des meuniers beaucoup plus près, et un moulin au bas du terrier, avoir affaire à un homme qui demeure à une lieue d'ici!

-Qu'est-ce que ça te fait? dit M. Bricolin, puisqu'il vient chercher les sacs et qu'il les rapporte sans prendre un grain de blé de plus que la mouture*? D'ailleurs, il a un beau et bon moulin, deux grandes roues neuves, un fameux réservoir, et l'eau ne manque jamais chez lui. C'est agréable de ne jamais attendre.» (…)

Et George Sand de préciser : «*On ne paie jamais les meuniers dans la Vallée-Noire: ils prélèvent leur part de grain avec plus ou moins de fidélité sur la mouture, ils sont généralement plus honnêtes que ne le prétend M. Bricolin. Quand ils ont beaucoup de pratiques, ils retirent de cette industrie beaucoup plus que leur consommation, et peuvent se livrer à un petit commerce de grains.»

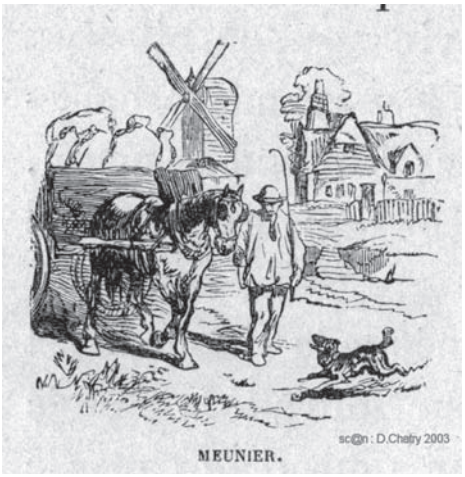

Les chansons de meuniers...

Cibles de nombreuses fables et chansons satiriques, les meuniers n'avaient pas très bonne réputation auprès des paysans, qui les considéraient volontiers comme des voleurs, des paresseux, des ivrognes et des trousseurs de jupons. Voici un exemple de chanson-fabliau qui s'est répandu, pratiquement identique dans toutes les régions de France, à quelques petits détails près:

Christophe

Quand Christophe va au marché,
C'est pour y vendre ou acheter,
C'est pour y vendre ou acheter,
L'affaire du ménage;
Dans ce temps-là, le bon meunier
Va caresser sa femme.

La femme qui est au coin
Voit venir son mari de loin:
«Ô mon meunier, mon bon meunier,
Je vois venir Christophe!
Pour ne pas qu'il vous aperçoive,
Cachez-vous dans ce coffre!»

L'enfant qui va au-devant:
«Papa, y'a le meunier dedans!
-Ô mon enfant, ne dis plus rien!
N'en dis pas davantage;
Je m'en vais vendre promptement
L'oiseau avec sa cage!»

«Ma femme, quel mauvais temps!
Je viens du marché maintenant,
Je viens du marché maintenant,
Sans avoir aucune offre,
Et pour ne pas subir d'affront,
Je vais vendre le coffre.»

«-Christophe, mon bel ami,
Tu parles comme un étourdi,
Il vaudrait mieux vendre une brebis
Que de vendre le coffre.
Que ferons-nous de nos habits?
Dis-moi, mon cher Christophe…

-Ma femme, pas tant de raison,
Je suis le maître de la maison!
Je viens du marché maintenant,
Sans avoir aucune offre,
Et pour ne pas subir d'affront,
Je vais vendre le coffre!»

«Marchands qui voulez acheter
Un coffre à bon marché,
Je ne le vends que dix-huit francs,
Il est bon et valable;
Je ne sais pas ce qu'il y a dedans;
Ça pèse comme le diable!»

«Marchands, bien marchandé»,
Le meunier se mit à parler,
«Achetez-moi, je vous en prie,
Je rendrai le double;
Depuis trois jours que je suis ici,
La cervelle me trouble!»

Apprenez, meuniers badins,
A faire votre chemin!
A faire votre chemin!
Faites comme Christophe,
Et vous n'aurez pas besoin
De vous mettre dans le coffre!

Voici une version modifiée:
Moralité
Vous autres, meuniers badins
Qui allez dans les moulins
Ne faites pas les malins:
N'allez pas chez Christophe,
De crainte d'être comme votre ami
Enfermé dans le coffre!

Le meunier et la meunière…

Ainsi, sous des formes très voisines, l'histoire de Christophe se retrouve dans la plupart des régions ayant une forte tradition de minoterie.
Il est vrai que les moulins, qu'ils soient à eau ou à vent, si l'on en croit la chanson «Meunier, tu dors», tournent tout seuls, tout comme ils étaient un lieu de rencontre où les femmes (et les hommes) allaient volontiers bavarder et recueillir les derniers potins. De là à s'imaginer qu'il s'y passait d'autres choses moins avouables…

Les meunières, tout comme leurs maris, faisaient l'objet de quolibets. Pourtant, elles étaient souvent aussi belles, et pas seulement dans les chansons, que celle-ci.

Le folklore laisse entendre que si elles étaient jolies, elles n'étaient pas toujours très fines, en tout cas cette chanson le dit :

A l'entour du moulin

Tout en passant à l'entour du moulin,
J'aperçois la meunière,
Tout en passant à l'entour du moulin,
J'aperçois la meunière:
«Astre du jour et de la nuit,
La rose printanière,
Voudriez-vous, la belle en passant,
M'entretenir un petit instant?

-Non, non, Monsieur, retirez-vous d'ici!
Venez pas me surprendre;
Car tous les garçons
Sont des voleurs,
Ils ne cherchent qu'à prendre.
Non, non, Monsieur, retirez-vous d'ici,
Ne venez pas troubler mon esprit!»

Au bout de huit à neuf mois tout au plus,
L'oiseau fit des ravages.
La cage s'ouvrit
Et l'oiseau s'enfuit:
«Grand Dieu ! Ah ! Quel dommage!»
La cage s'ouvrit et la belle s'écria:
«Voilà l'oiseau que j'ai pris dans mes bras!»

Mais, le saviez-vous? La fameuse chanson «Meunier, tu dors» serait en réalité une chanson pour les meunières! Le thème de «la meunière» a souvent été chanté au début du XVIIIe siècle, et parfois de façon grivoise. Ce genre de chansons appartenait au théâtre de la Foire.

Ici, le personnage du «meunier» paisiblement endormi, a été créé pour les besoins du répertoire enfantin. En effet, comment faire chanter par des voix innocentes la mésaventure de la meunière qui, dans la tradition des chansons populaires, feint le sommeil pour mieux se laisser séduire? Si les paroles sont différentes, la musique reste la même.

«Meunière, tu dors,
Ton moulin, ton moulin
Va trop vite…
Ton moulin, ton moulin
Tourne encore.»
Elle est à rapprocher de la chanson qui fait la double page de notre présent bulletin, plusieurs lectures seraient possibles…

Souvent, les meunières n'avaient pas, elles non plus -du moins si l'on en croit certaines chansons- la réputation d'être particulièrement farouches. Le meunier quitte souvent le moulin pour faire la collecte, et il laisse sa femme seule, ce qui ne manque pas de provoquer des plaisanteries, plutôt lestes, de la part des paysans. En voici deux exemples pour le moins irrévérencieux et disons-le… un peu osés. D'abord une chanson bretonne, que vous connaissez, peut-être?

«En revenant de Monsurvent,
«Et par devant derrière!
«J'ai rencontré trois moines blancs
«Qui m'ont dit: «Bonjour, mon enfant!»
«Par devant derrière !
«Gentille,
«la meunière du camp de Coëtquidan !
«Jolie,
«la meunière du camp de Coëtquidan!»

Et celle-là, sans doute de par chez nous, car rapportée dans le Bulletin de la Vallée de La Cisse, par M. Coutière:

«Meunier, meunier, tu es cocu:
«J'ai vu ta femm' l' cul tout nu!
«Et ru et ru don daine.
«J'ai vu ta femm' l' cul tout nu,
«Et un grand moin' qui montait d'ssus!
«Et ru et ru don daine.
«En passant par ton moulin…
«Et tin tin tin!»

Si les meunières semblent avoir un succès certain, et être la cible privilégiée des paysans, les moines figurent eux aussi en bonne place!

N'est-ce pas là plutôt une manière de se venger de gens qui sont, ou qui prétendent, être supérieurs aux autres? Nous avons vu que les meuniers ne veulent pas être pris pour des laboureurs, et les jolies meunières, ne joueraient-elles pas trop avec les cœurs simples ?

Deux personnages du folklore

C'est en tout cas, ce que raconte cette chanson:

Jolie meunière
Paroles de Raymond Vincy
Musique de Francis Lopez
Opérette «La route fleurie»

Autrefois dans son petit moulin,
Il était une jeune meunière,
Elle avait un sourire câlin,
Le teint rose et des cheveux de lin.
Elle avait pour voisins deux bergers,
Et le soir au bord de la rivière,
Sans jamais accorder un baiser,
Elle aimait les entendre chanter.

Jolie meunière aux yeux si doux
Quelle chaumière préférez-vous?
Jolie meunière, décidez-vous,
Ou pour Jean-Pierre, ou pour Jean-Loup!

Tous les deux la pressaient de choisir,
Mais le jeu amusait la meunière,
Qui, pour mieux aiguiser leur désir,
Se plaisait à les faire souffrir.
Un beau jour, elle dit à Jean-Loup:
J'ai donné tout mon cœur à Jean-Pierre!
A Jean-Pierre elle dit: Calmez-vous,
J'ai donné mon amour à Jean-Loup.

Jolie meunière aux yeux si doux,
Vous étiez fière qu'ils soient jaloux…
Jolie meunière, souvenez-vous:
Pauvre Jean-Pierre, pauvre Jean-Loup.

Le plus sage oublia son chagrin,
Dans les bras d'une tendre bergère,
Le plus triste accepta son destin,
Et partit pour des pays lointains.
La meunière en son petit moulin,
S 'enferma pour la vie toute entière,
Et le temps poursuivant son chemin,
Fit d'argent ses beaux cheveux de lin.

Jolie meunière aux yeux si doux,
L'amour sur terre vaut mieux que tout!
Jolie meunière, tant pis pour vous:
Adieu Jean-pierre, adieu Jean-Loup.

Le Meunier, son fils et l'âne
Livre Troisième - Fable I
Jean de La Fontaine

(…) Malherbe là-dessus:/
«Contenter tout le monde!
Ecoutez ce récit avant que je réponde.»
«J'ai lu dans quelque endroit/
qu'un Meunier et son Fils,
L'un vieillard, l'autre enfant,/
non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans,/
si j'ai bonne mémoire,
Alloient vendre leur Ane,/
un certain jour de foire.
Afin qu'il fût plus frais/
et de meilleur débit,
On lui lia les pieds,/
on vous le suspendit;
Puis cet homme et son Fils,/
le portent comme un lustre,
Pauvres gens, idiots,/
couple ignorant et rustre!
Le premier qui les vit/
de rire s'éclata :
«Quelle farce, dit-il,/
vont jouer ces gens-là ?
«Le plus âne des trois/
n'est pas celui qu'on pense.»
Le Meunier, à ces mots,/
connoît son ignorance;
Il met sur pieds sa bête,/
et la fait détaler.
L'Ane, qui goûtoit fort/
l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois./
Le Meunier n'en a cure;
Il fait monter son Fils,/
il suit, et d'aventure
Passent trois marchands./
Cet objet leur déplut.
Le plus vieux au garçon/
s'écriant tant qu'il put:
«Oh là oh, descendez,/
que l'on ne vous le dise,
«Jeune homme, qui menez/
laquais à barbe grise !
«C'étoit à vous de suivre,/
au vieillard de monter.»
«-Messieurs, dit le Meunier,/
il faut vous contenter.»
L'enfant met pied à terre, et puis/
le vieillard monte,
Quand trois filles passant, l'une dit :
«C'est grand'honte
«Qu'il faille voir ainsi/
clocher ce jeune fils,
«Tandis que ce nigaud,/

comme un évêque assis,
«Fait le veau sur son Ane,/
et pense être bien sage.»
«-Il n'est, dit le Meunier,/
plus de veaux à mon âge:
«Passez votre chemin,/
la fille, et m'en croyez.»
Après maints quolibets/
coup sur coup renvoyés,
L'homme crut avoir tort,/
et mit son Fils en croupe.
Au bout de trente pas,/
une troisième troupe
Trouve encore à gloser./
L'un dit: «Ces gens sont fous!
«Le Baudet n'en peut plus;/
il mourra sous leurs coups.
«Hé quoi, charger ainsi/
cette pauvre bourrique!
«N'ont-ils point pitié/
de leur vieux domestique?
«Sans doute qu'à la foire/
ils vont vendre sa peau.
«-Pardieu ! dit le Meunier,/
est bien fou du cerveau
«Qui prétend contenter/
tout le monde et son père.
«Essayons toutefois/
si par quelque manière
«Nous en viendrons à bout.»/
Ils descendent tous deux.
L'Ane se prélassant/
marche seul devant eux.
Un quidam les rencontre,/
et dit: «Est-ce la mode
«Que Baudet aille à l'aise,/
et Meunier s'incommode?
«Qui de l'âne ou du maître/
est fait pour se lasser?
«Je conseille à ces gens/
de le faire enchâsser.
«Ils usent leurs souliers,/
et conservent leur Ane.
«Nicolas, au rebours;/
car quand il va voir Jeanne,
«Il monte sur sa bête;/
et la chanson le dit.
«Beau trio de baudets!»/
Le Meunier repartit:
«Je suis un âne, il est vrai,/
j'en conviens, je l'avoue;
«Mais que dorénavant/
on me blâme, on me loue,
«Qu'on dise quelque chose/
ou qu'on ne dise rien
«J'en veux faire à ma tête.»/
Il le fit, et fit bien.

Les dynasties de meuniers

Nous avons vu au cours des pages précédentes du présent bulletin, que les «bons» moulins restaient «gouvernés» longtemps par les mêmes familles de meuniers. Formant ainsi ce que l'on appelle des dynasties de meuniers.

Sur la photographie ci-dessus, Françoise, la toute petite-fille, est en compagnie de sa mère, de sa grand-mère et de son arrière grand-mère. Soit les représentantes féminines de quatre générations de la famille Serpin, propriétaire du Grand

Moulin au Gué-du-Loir, à côté du Manoir de Bonaventure, cher à notre «Bon Roi» Henri IV. Et de chanter: «La bonne aventure, au gué, la bonne aventure!»

Les aînées sont des femmes bien courageuses, car à la suite de la disparition des hommes de la famille à la guerre, pour pouvoir maintenir le moulin, elles ont eu l'idée d'ouvrir un café restaurant, car il y avait un grand jardin et des prés bien ombragés de peupliers. Là coule le Boulon, petite rivière qui se jette quelques dizaines de mètres après dans le Loir. C'est vite devenu un endroit où l'on venait danser le dimanche depuis la ville de Vendôme, toute proche.

L'été qu'il fait bon sous la tonnelle! Toute la maisonnée est prête pour accueillir les clients assoiffés. Le petit train passe juste devant la porte. Quelle halte délicieuse!

Avez-vous deviné, qui est cette jolie petite fille, si bien entourée? Oui, bien sûr! Il s'agit de Françoise Lacour, la secrétaire de notre association. Maintenant, vous savez pourquoi elle nous reçoit si bien après nos assemblées générales, comme l'an dernier, en 2006: «Bon sang ne saurait mentir!»

Au fil des pages, vous avez vu quatre photos d'une autre dynastie de meuniers, qui nous a fait l'amitié de nous confier ses précieux souvenirs, la famille Rabier de Mer. Page 18, le jeune militaire avec son grand-père, Adrien (1844-1928), le meunier tout de blanc vêtu devant son moulin, c'est Charles (1876-1933), maréchal des logis au 22ème régiment d'artillerie de Versailles, engagé pour 3 ans. La photo a été prise en été 1898. C'est sa famille, à Charles, qui pose au grand complet devant le moulin, page 11, la photo date de 1910. Le bébé qui marche à peine, en 1943, sur l'autre photo de la page 11, est son petit-fils, Jean-Pierre. Derrière lui, Fernand, son père, prisonnier en Allemagne, vient de s'évader. Il était dans un moulin à Chaumont-sur-Marne. Il a du le remettre en route, les allemands ne savaient pas le faire! N'est pas meunier qui veut…

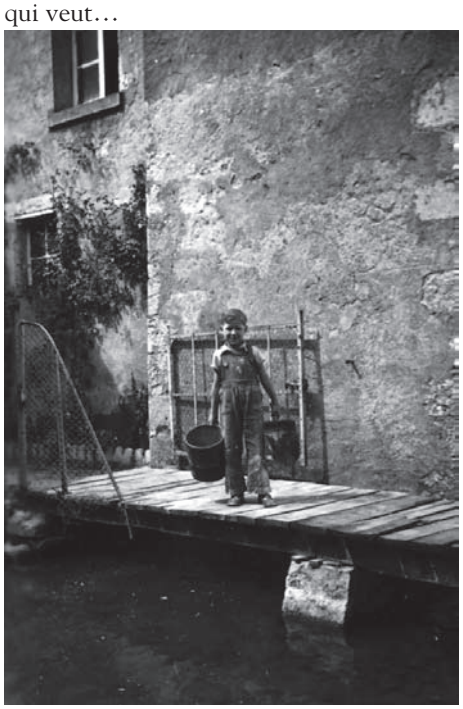

Août 1948, Jean-Pierre a grandi, il «aide» les adultes. Pas d'écume, la roue est arrêtée. Profitant de l'été, ils sont occupés aux travaux de nettoyage. Page 17 c'est Charles rentrant de la chasse, en 1925. Les jumeaux ont grandi, avec leur petit frère, les 3 travaillent au moulin. Mais Fernand va partir au régiment… car voici la plus «chère» des photos de la famille Rabier, Fernand en 1926 au Bourget, il est devant. Il fait son service au 34ème régiment d'aviation, il est rendu à la vie civile en 1927, quelques jours avant l'arrivée de Charles… Lindberg!

Et pour finir, voici une histoire picarde qui s'impose: Le jour de l'Ascension, le Christ se dirige vers un moulin-à-vent et gravit les échelons des ailes. «Où allez-vous?» lui demande le meunier. «Je vais au ciel», dit Jésus. «Dans ce cas, attendez-moi donc, je viens avec vous» lui répond le meunier. «Non, non», dit le Christ, «je vole en haut, toi, vole en bas.»

La vie de l'association

L'Assemblée générale du 22 avril 2006

Notre Assemblée générale s'est tenue au Moulin de Varennes, où nous avons été chaleureusement reçus par M. Minier, qui nous a fait visiter son installation dans des locaux très bien restaurés, et nous a expliqué tous ses travaux respectueux de l'environnement, et le fonctionnement de son entreprise, installée dans des bureaux tout neufs.

Nous avons eu également le plaisir de visiter les anciennes installations du moulin avec le précédent propriétaire. Il reste encore la turbine du Moulin de Varennes situé sur le Loir. Le cadre est magnifique et la vue depuis le dernier étage de ce grand moulin datant de la fin du XVIIIe siècle est particulièrement belle.

Nous avons fait un bilan très positif de l'année 2005, toutes les activités proposées se sont bien passées, la journée des moulins, la ballade en canoë, et la randonnée pédestre. M. Laurand a présenté avec brio les projets de travaux importants de la 2e phase de restauration de notre Moulin de Rochechouard. M. Lacour et Mme Fiot ont parlé de notre projet de livre sur les moulins de Loir-et-Cher.

Seule ombre au tableau, La Loi sur l'eau qui ne prend en compte que les désirs des pêcheurs et qui oublie les «meuniers» et leurs moulins. Nous avons essayé de proposer des amendements, mais seul l'avenir nous dira si nous avons été entendus.

Après un excellent déjeuner au restaurant du Moulin à Vendôme, nous avons visité le très beau château de Rochambeau, demeure d'un des pères de l'Indépendance

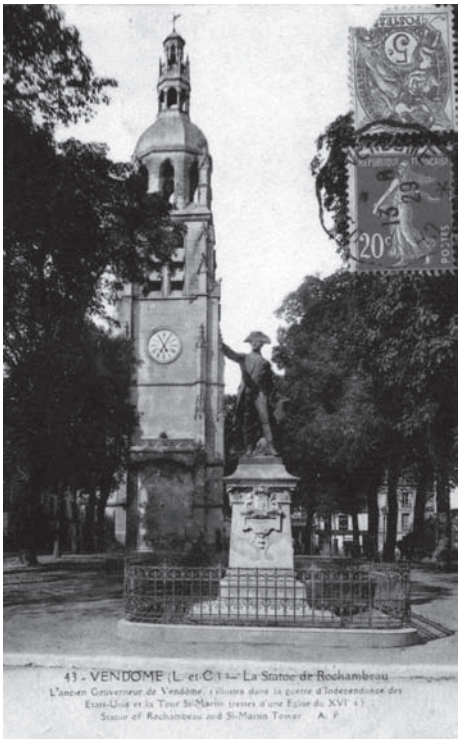

des Etats-Unis d'Amérique, sous la houlette fort compétente de Mme de Rochambeau et de sa fille que nous remercions chaleureusement. Malheureusement M. de Rochambeau était cloué au lit avec une mauvaise bronchite.

La journée des Moulins et du Patrimoine de Pays du 18/06/06

Beaucoup de nos moulins étaient ouverts : le Moulin de Fossé à Arrivay, à Chaon chez M. Marinier, à Chémery chez Mme Simonneau, à Ouchamps chez Mme Picton, le Moulin de Varennes à Villiers-sur-le-Loir, et le Moulin de Rochechouard à Suèvres.

A l'occasion de la Journée Nationale des Moulins et du Patrimoine de Pays, le moulin Rochechouard a présenté une exposition réalisée par une classe primaire de l'école de Fréteval. Dans le cadre d'une étude sur l'énergie, les enfants étaient venus visiter le Moulin de Rochechouard, puis étaient allés voir d'autres moulins: le moulin à vent de Talcy et celui de Saint Laurent.

Pour clore ce travail ils avaient réalisé plusieurs panneaux qui présentaient leurs recherches et leurs observations. Cette exposition s'est d'abord tenue à Fréteval au cours de l'été 2005 puis au Moulin de Rochechouard en juin 2006. Plus d'une centaine de personnes sont venues visiter le moulin pendant ce week-end, dont au moins 70 personnes le dimanche.

Tous «nos» moulins ont eu du succès. Un grand merci aux meuniers bénévoles qui font de cette journée une réussite qui se renouvelle d'année en année.

La balade en canoë

Malheureusement, cette promenade au fil de l'eau a été annulée, au dernier moment, Eric Renaud, notre champion canoëiste ayant préféré… se casser la main plutôt que de nous embarquer sur le Loir ! Souhaitant que ce

La vie de l'association

ne soit que partie remise. Rassurez-vous: il va bien, sa main est réparée, et il nous a promis de la faire avec nous en 2007, cette ballade sur le Loir.

La randonnée pédestre du 23/09/06

Tout a très bien commencé, nous avons visité une des deux centrales de Loir-et-Cher, dont les propriétaires font partie de notre Association, la

Centrale de Boutet. M. Gérard Camy nous a fait un commentaire très détaillé du fonctionnement de son usine hydroélectrique. Et nous avons pu

comprendre, de visu, ce que le précédent bulletin avait essayé tant bien que mal d'expliquer. Rien ne vaut de voir en vrai, grandeur nature. Cela a été d'autant plus agréable que le tout était agrémenté d'un délicieux café, préparé par Mme Camy et sa sœur, et accompagné de petits gâteaux fort appréciés.

Nous avons quitté nos hôtes à regret et entamé notre promenade le long du canal du Berry, sur le chemin de halage, pendant un peu plus de 3 km. Mais de grosses gouttes de pluie ont commencé à nous tomber dessus, de plus en plus fort, et de plus en plus denses.

La visite de Mennetou-sur-Cher, cité médiévale fort intéressante, entourée de remparts, bien conservée et joliment restaurée, est… tombée à l'eau, même si c'est l'eau qui nous tombait dessus!

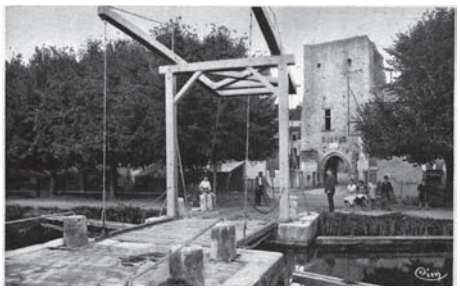

Nous n'avons pu qu'admirer le pont-levis sur le canal, et nous avons dû battre en retraite. Nous sommes partis en voiture vers le département voisin, à Graçay chez M. Lechat.

Le propriétaire du Moulin de Champ-Martin nous attendait, mais il ne faisait pas meilleur de l'autre côté du Cher: des trombes d'eau dégringolaient du ciel. Cela ne nous a pas empêchés d'admirer la roue toute neuve, qu'Alain Lechat venait de terminer, et qui lui fournit maintenant son électricité. Il a tout fait seul, à l'ancienne, avec une patience infinie. Et, quel résultat: elle tourne bien rond, sa roue. Elle est magnifique ! N'est-ce pas ?

Nous avons pu nous réchauffer grâce à un bon coup de «bernache», bien serrés près du poêle pour faire sécher nos vêtements trempés! Si le beau temps n'était pas de la partie, le cœur lui y était.

Quelques nouvelles tristes

Notre association a été endeuillée deux fois en 2005-2006, nous avons à déplorer la disparition de deux de nos plus anciens membres et amis, Monsieur Huas membre fondateur de notre Association, et Monsieur Anthoine de Briey, notre spécialiste de si bon conseil. Que leurs familles reçoivent nos très sincères condoléances. Et en cette année 2007 déjà, Madame Alcon, membre fondatrice de l'ASME, mais laissons la parole à M. Denis Jacqmin:

Une amie nous a quitté…

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Gisèle Alcon. Cette «grande dame» au passé résistant voulait une retraite active et dévouée aux autres. Elle a créé le Syndicat d'Initiative de Suèvres et Cour-sur-Loire dont elle assura plusieurs années la présidence; elle fut l'une des membres fondateurs de notre association.

Avant de quitter Suèvres, elle nous a offert un ouvrage aujourd'hui très précieux intitulé «Histoire de la meunerie et de la boulangerie» de Marcel ARPIN et un tarare que nous avons installé dans notre moulin et qui resteront les témoins de sa présence parmi nous.

Une bonne nouvelle

Notre trésorier M. Laurand a pu, grâce à ses connaissances financières éprouvées, aider les propriétaires du Moulin de la Pointe à Montoire, pour qu'ils obtiennent des subventions et puissent enfin refaire leur grand déversoir sur le Loir. Un grand merci à Pierre Laurand qui montre ainsi l'efficacité de notre association et félicitations aux meuniers du Moulin, adhérents de l'association, qui ont travaillé, eux aussi, d'arrache pied pour réaliser cette performance.

La vie de l'association

Programme de rénovation du Moulin de Rochechouard phase 2

Proposé par l'ASME au Conseil général, au Syndicat mixte du Pays Beauce – Val de Loire et à la Fondation du Patrimoine, cette nouvelle phase du programme de rénovation a été retenue par les trois organismes qui le financent à 70%.

Le projet initial basé sur la collaboration de l'ASME et du Syndicat d'initiative de Suèvres et Cour-sur-Loire a parfaitement fonctionné et va se poursuivre. Il a pour but de proposer au public de visiter le moulin de Rochechouard en état de fonctionnement.

Dès la première année d'exploitation en 2004 cette collaboration s'est révélée comme un succès. Chacun dans son rôle, l'ASME en tant que maître d'ouvrage des travaux de restauration et le Syndicat d'initiative comme organisateur des visites publiques ont participé à cette réussite.

Inauguré le 9 juillet 2004, l'ouverture au public s'est poursuivie en juillet, août et pendant les trois premiers week-ends de septembre. Pendant cette période nous avons enregistré plus de 1 300 entrées. Comme nous l'avions prévu la situation du moulin en centre ville, sa facilité d'accès, la proximité du camping international ont drainé un grand nombre de visiteurs. La restauration du moulin qui permet de voir son mécanisme fonctionner, ainsi que les expositions sur le patrimoine du département ont un rôle primordial dans l'attractivité de la visite du moulin.

Durant l'année 2005 le succès ne s'est pas démenti et l'audience s'est amplifiée. La période d'ouverture a commencé en mai, avec un développement des visites de collectivités associatives et de groupes scolaires. Nous avons également enregistré les visites des centres aérés pendant les périodes de vacances scolaires.

La poursuite du programme intéresse le Conseil général dans la mesure où il donne une offre complémentaire au tourisme traditionnel des Châteaux de la Loire et par le rôle pédagogique qu'il assure dans la transmission des connaissances aux citoyens.

Description des travaux 2006

Les travaux que nous envisageons pour cette phase portent essentiellement sur :

- la sécurisation du fonctionnement de la machine hydraulique permettant un fonctionnement en continu du moulin,
- la mise hors d'eau du moulin en remplaçant les ardoises détériorées
- la restauration des enduits et menuiseries extérieurs de la grange, située en bordure de la rue Pierre Pouteau, devant la face sud du moulin.

Les travaux effectués sur la grange auront pour but d'y effacer les aspects les plus disgracieux, côté rue, tout en sauvegardant le site.

BUDGET PREVISIONNEL TRAVAUX 2006

Les travaux se déclinent dans les domaines suivants :

Pour le moulin	
- maçonnerie :	2 039,84
• Réparation de berges	
• Joints à la chaux au pourtour des planchers	
- toiture : remplacement des ardoises	4 329,33
- serrurerie : sécurisation du mécanisme	6 326,84
Sous/total moulin :	12 696,01
Pour la grange	
- maçonnerie : enduits sud et ouest partiellement	5 069,55
- menuiserie : fenêtre et porte face sud	2 492,97
- peinture : boiserie	816,78
Sous-total : grange	8 379,30
TOTAL GENERAL :	21 075,31

PLAN DE FINANCEMENT

Le coût des travaux estimé à 21 075,31 € se financeront de la manière suivante :

35%	soit	7 375	par le Syndicat Pays Beauce Val de Loire
15%	soit	3 160	par le Conseil Général
7%	soit	1 500	par les dons souscrits à la FDP
20%	soit	4 215	par la Fondation du Patrimoine
23%	soit	4 825	par l'A.S.M.E.

Les recettes du meunier et de la meunière

Les petits pains de Turin

Vous mettez dans une terrine douze cuillerées de farine et six de sucre en poudre, deux œufs, la râpure d'un citron, 60 g de beurre fin et avec une cuillère de bois, vous manierez le tout jusqu'à ce que cela forme une pâte ferme et malléable. Si deux œufs étaient insuffisants, il faudrait en ajouter un troisième, de même si la pâte était trop molle il faudrait lui ajouter un peu de sucre et de farine. Vous renverserez votre pâte sur une table, et vous la manierez jusqu'à ce qu'elle puisse rouler facilement avec la main, pour en former toutes sortes de dessins et nattes, ainsi que des petits pains de la longueur d'un doigt. Vous les arrangerez sur une feuille d'office, les dorerez à plusieurs reprises, avant de les mettre au four qui doit être plus chaud que pour des biscuits ordinaires. (in Deux mille plats pratiques et pas chers de Mme Margal - Editions Fayard - vers 1900 –

Les petits pains au vin et aux raisins

10 pièces - 500 g de farine de blé T 55 (+pour le travail) - 25 cl de vin rouge tiède (bon ordinaire) - 30 g de levure fraîche - 10 g de sel - 75 g de raisins secs -

Diluer la levure dans un peu de vin. Mélanger la farine, le sel et les raisins dans un saladier. Incorporer la levure et le reste du vin. Travailler à la main sur une surface légèrement farinée, 5 à 10 min. jusqu'à bonne homogénéité. Façonner un long boudin. Plier en deux. Rouler à nouveau. Couper en 10 morceaux et les bouler entre les mains farinées. Poser sur une plaque recouverte de papier sulfurisé fariné. Laisser lever une heure dans le four préchauffé à 50° et entrouvert. Donner 2 coups de rasoir ou de cutter sur le dessus. Cuire 25 min. à 220-240°. Durant les 10 premières minutes de cuisson, pulvériser un peu d'eau sur le dessus des pains toutes les 2 ou 3 minutes.

Le pain de mie

400 g de farine de blé T 55 (+ pour le travail) - 8 cl d'eau tiède - 12 cl de lait tiède - 50 g de beurre (+ pour le moule) - 16 g de levure fraîche - 1 c. à café de sel - 1 grosse c. à soupe de sucre semoule -

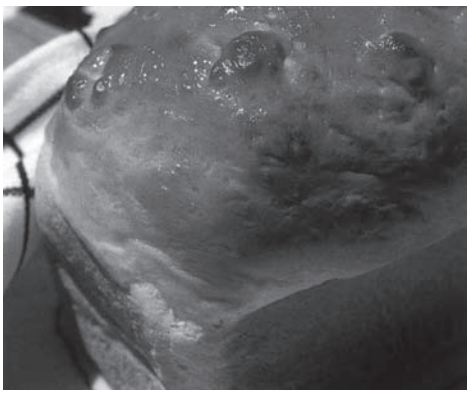

Emietter et dissoudre la levure dans la moitié du lait. Faire fondre doucement le beurre. Tamiser la farine dans un saladier. Lui mélanger le sucre et le sel. Creuser le centre, y verser le reste des ingrédients. Mélanger en ajoutant au besoin un peu de lait pour une consistance souple, mais permettant le pétrissage. Pétrir sur la table une dizaine de minutes. Mettre la pâte sur une plaque antiadhésive et couvrir d'un linge humide. Laisser doubler de volume dans un endroit assez chaud (env. 30 min.) Retravailler la pâte 1 à 2 min. sur la table farinée. Lui donner la forme d'un boudin. Placer celui-ci dans un moule à cake beurré et fariné. Laisser lever à nouveau jusqu'au bord que la pâte va dépasser en forme de dôme. Humidifier la surface au pinceau. Cuire 25 à 30 min. dans le four préchauffé à 230-240°. Le pain doit se détacher du moule. Laisser refroidir sur une grille.

Le pain d'épeautre

500g de farine d'épeautre - 40 cl d'eau tiède - 10 g de levure fraîche - 7 g de sel - 1c. à soupe d'huile d'olive (+ pour le moule)

Bien dissoudre la levure émiettée dans la moitié de l'eau, le sel dans l'autre moitié. Mettre la farine dans un saladier. Creuser le centre, y verser l'huile et l'eau avec la levure. Mêler sommairement à l'aide d'une large cuiller en bois ou à la main. Brasser toujours en ajoutant l'eau salée. Battre alors fortement durant 5 bonnes minutes en raclant bien la pâte contre la paroi du saladier jusqu'à ce qu'elle s'en détache. Transvaser dans un moule à cake de 24-25 cm de long qui sera rempli à moitié. Unifier la surface du bout des doigts mouillés d'eau. Placer dans un endroit chaud, au soleil par exemple et laisser lever jusqu'à frôler le haut du moule 40 à 45 min. Porter dans le four préchauffé à 200° pendant 40 min. Ce pain se conserve plusieurs jours.

MINIER

A VENDRE

ALTERNATEUR pour produire de l'électricité

- En état de marche
- Factures d'entretien à l'appui
- 1 500 tours
- Voltage : 220/380 V
- Marque : Leroy Somer LS 112 4 kw
- Visible à Naveil (41)
- Prix : 1 500 €

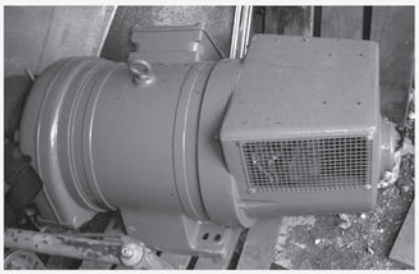

CONTACT :
Jacky GUILLONNEAU
Tél : 02 54 73 40 43
Port : 06 74 36 94 43
Mail : ammtp@minier.fr

Petites annonces

Alain PROUST

Entreprise de restauration de roues et mécanismes de moulins à eau

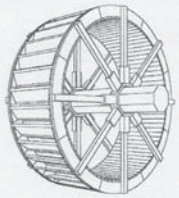

Ses atouts :

- Une bonne connaissance de l'histoire des moteurs hydrauliques
- Un artisan disponible qui sera votre interlocuteur unique
- Des contacts très personnalisés
- Des propositions adaptées à vos objectifs
- Un artisan qui vous associera à la réalisation de votre projet si vous le souhaitez

Moulin du Meunet
41120 CHITENAY

Tel : 02 54 70 40 24
Fax : 02 54 70 43 47
http://perso.wanadoo.fr/moulins.patrimoine

alain.proust@wanadoo.fr
SIREN 443 445 531 RM 41

Particuliers, communes, industriels...

MINIER T.P.

une entreprise à votre service pour réaliser :

Cours et chemins,
Curages de rivières et de fossés,
Parkings,
Voiries,
Terrassements,
Plateformes,
Démolitions.

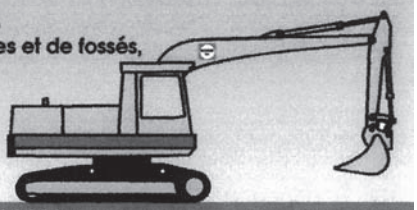

Les Sapins de Varennes
Naveil 41100 VENDOME
02 54 73 40 41

CHAUFFAGE - ELECTRICITE - PLOMBERIE
SANITAIRE - ELECTROMENAGER

S.A.R.L.

ENTREPRISE BAUER

Gérant : Antoine AZNAR

4 - 6, place de la Halle - 41500 MER
Tél. 02 54 81 03 56 - Fax 02 54 81 01 05

VEDETTE SAUTER

Réalisation WaL.Com - 04 74 78 45 97

sarl CHAUSSARD PSP

Peinture
Papiers Peints
Ravalement de façades
Revêtement de sols et murs

11, Z.A. de Buray
Tél./Fax : 02 54 87 46 78
41500 MER

JACKY CHICHERY

Pâtissier
Chocolatier
Confiseur

Le Musée du Sucre
VALENCAY
Tél. 02.54.00.12.13

SERRURERIE – MÉTALLERIE
MENUISERIE – FER – ALU – PVC

Toutes Fermetures – Automatismes
Portails -- Vérandas
Stores -- Ferronnerie

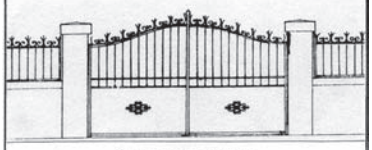

CAILLE SARL
36 bis route Nationale 41500 MER
Tél. 02 54 81 01 62

CHARPENTE - COUVERTURE
RESTAURATION

Pierre Dubreuil
21, Grande Rue - 41500 VILLEXANTON
✆ 02 54 87 35 76

Entreprise **Alain Leroy**
Depuis 1950, notre métier : maçon

Maçonnerie traditionnelle et contemporaine
Restauration • Taille de pierre

34, rue du Coteau • 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR
Tél. 02 54 74 08 40 • Fax 02 54 74 56 02
E-mail : enterprise.leroy.alain@wanadoo.fr

Bulletin d'information de l'ASME année 2007

Meuniers
à Québec

Grands Moulins
de Suèvres